



CONFÉRENCE-DÉBAT

RISQUES NATURELS ET RÉSILIENCE DES TERRITOIRES



Mercredi 17 avril 2024 à 14 heures

Faculté des Sciences et Techniques-bât Desanti-Amphi N°3

Université de Corse - 20 250 CORTI

LES DÉFIS ET DÉRÈGLEMENTS

15 h 15 TABLE RONDE 1 : Repenser nos territoires pour faire face au changement climatique

Cette table ronde explorera les impacts du changement climatique sur les risques naturels tels que les inondations, les tempêtes et les sécheresses, ainsi que les stratégies d'adaptation et d'atténuation nécessaires pour renforcer la résilience territoriale.



Conférence-Débat

RISQUES NATURELS ET RESILIENCE DES TERRITOIRES

Table-ronde 1

« Repenser nos territoires pour faire face au changement climatique »

Sylvia Ghipponi, présidente du Conseil de l'Ordre des Architectes de Corse

Mercredi 17 avril 2024

1. Impacts du changement climatique sur les risques naturels tels que les inondations, les tempêtes et les sécheresses

1.1. Etat des lieux en Corse

Les faits sont là. En 2022, la tempête d'août et ses violents orages ont marqué les esprits. L'état de catastrophe naturelle avait été reconnu pour 73 communes.

En 2023, L'état de catastrophe naturelle a été reconnu à 5 reprises pour une trentaine de communes au total : sécheresse à Sollacaro au premier semestre, chocs mécaniques liés à l'action des vagues à Coggia en août, inondations et coulées de boues à Carbuccia en janvier, à Muro fin août, puis en novembre suite à 2 tempêtes pour 36 communes, et parmi elles, Corte, dont les chiffres de la reconstruction sont à eux seuls éloquentes.

Des incendies en hiver. Brandu et Siscu en décembre dernier. Barbaghju, tout début janvier 2024. Des événements qui ont mis à mal aussi notre patrimoine et des ouvrages anciens.



1. Impacts du changement climatique sur les risques naturels tels que les inondations, les tempêtes et les sécheresses

1.2. Etudes récentes sur le recul du trait de côte

La Corse n'était pas identifiée comme vulnérable dans le décret de 2022. Décret du 29 avril 2022 établissant la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydrosédimentaires entraînant l'érosion du littoral.

Quelques communes ont été rajoutées en 2023. Décret du 31 juillet 2023 modifiant le décret du 29 avril 2022. A enregistré les délibérations des 2 Communautés de communes Castagniccia-Casinca et Costa Verde, et des 5 communes de Castellare di Casinca, Cervione, Santa Lucia di Moriani, Santa Maria Poggio, Valle di Campoloro.



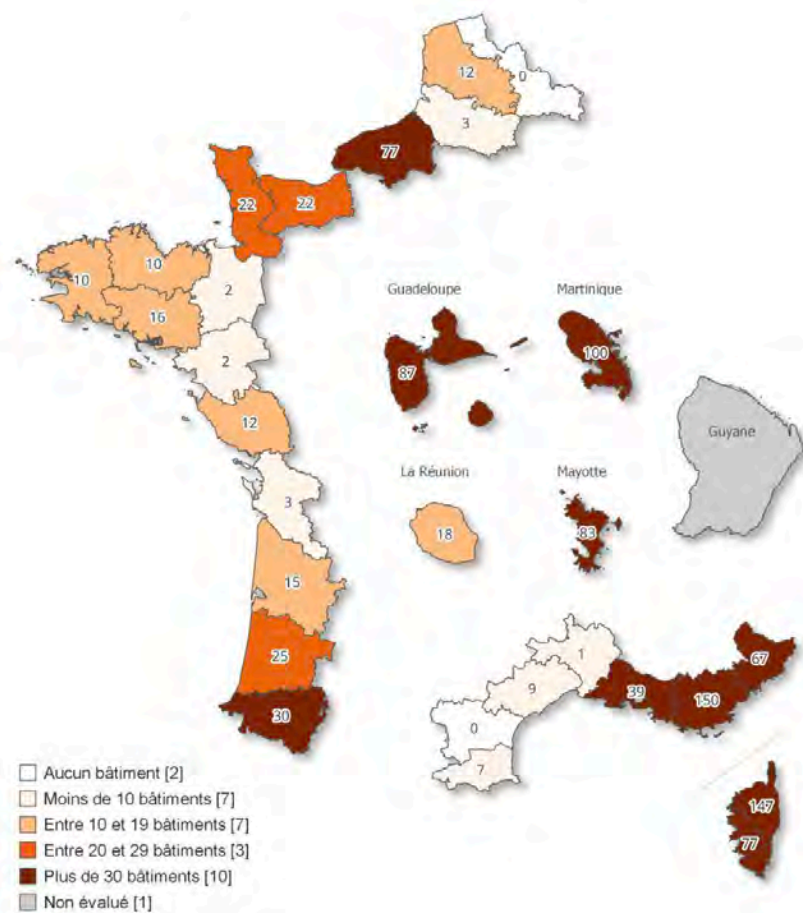
En 2024, dans l'étude parue récemment du Cerema les deux départements de Corse sont considérés parmi les plus touchés à court terme (2028) pour le nombre de bâtiments, la Haute-Corse étant juste derrière les Bouches-du-Rhône, avec 147 bâtiments, sur une liste de 29 départements ; la Corse-du-Sud en quatrième place avec 77 bâtiments. En considérant la somme de maisons et d'appartements par département, la Haute-Corse est la plus touchée avec 123 logements, puis les Bouches-du-Rhône et la Corse-du-Sud avec 74 logements. Soit un total de 197 logements identifiés pour 2028.

A moyen terme (2050), c'est encore la Corse qui se place après la Guadeloupe et les Bouches-du-Rhône, avec 405 logements impactés en Haute-Corse et 432 en Corse-du-Sud, soit 837 logements.

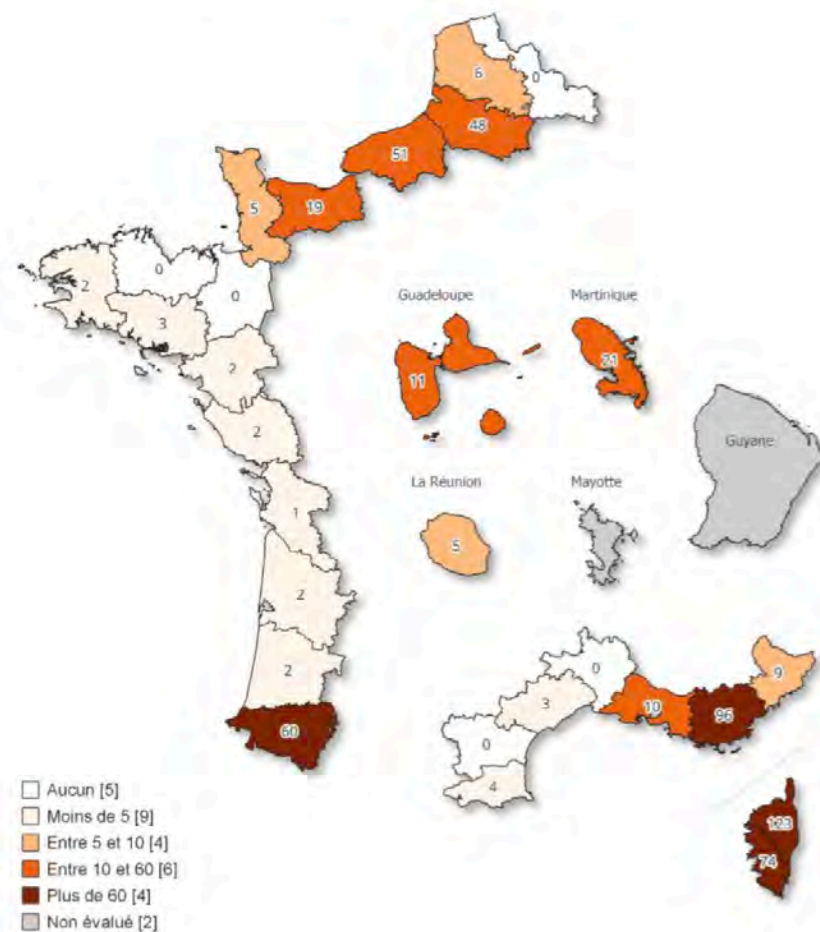
La situation s'éclaircit pour la Corse à l'horizon 2100 par rapport aux autres départements, puisqu'elle ne compterait « que » 1926 logements en Haute-Corse, et 1175 logements en Corse-du-Sud, soit 3 101 logements, alors que les départements les plus touchés en comptent plusieurs dizaines de milliers, jusqu'à plus de 51 000 dans le Nord.



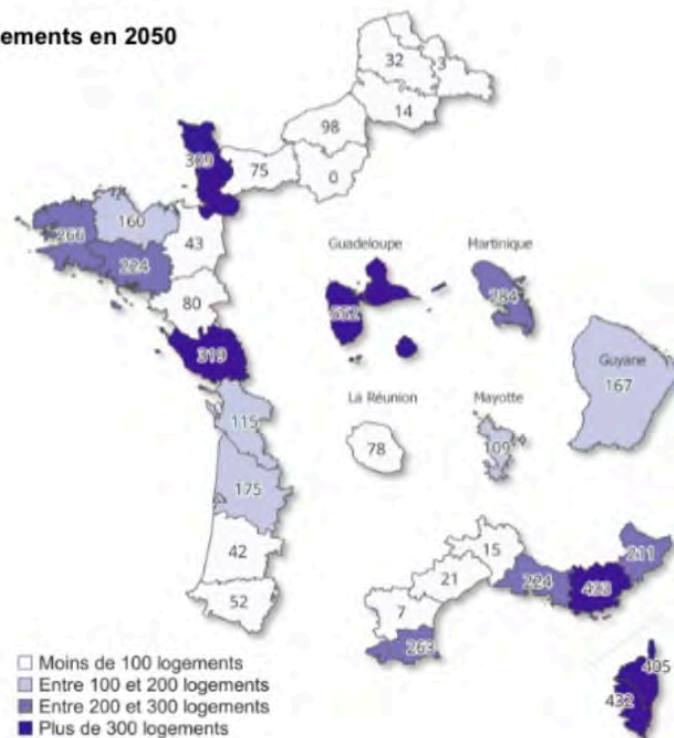
Nombre de bâtiments identifiés dans l'étude par département



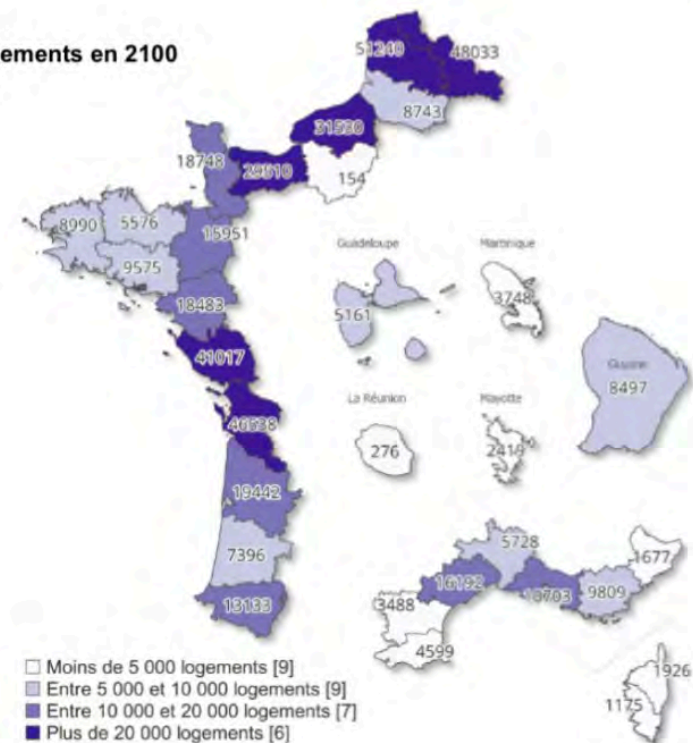
Somme du nombre de maisons et d'appartements par département



Nombre de logements en 2050



Nombre de logements en 2100



2. Dans quelle mesure la formation, la recherche, l'innovation sont des axes d'intervention déterminants ?

Ça fait une douzaine d'années que les sujets « climatiques » sont identifiés pour ses conséquences : montée des eaux, tempêtes, vagues-submersion, érosions côtières, inondations, coulées de boues, etc... Sur la vulnérabilité des territoires, c'est devenu une évidence pour tous.

Les architectes ont un rôle primordial à jouer. Et surtout ils ont des solutions à proposer.

2.1. DSA d'architecte-urbaniste de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Est

Les nombreuses études du DSA (Diplôme de Spécialisation en Architecture) d'architecte-urbaniste de l'ENSA Paris-Est le montrent.

L'école travaille avec les collectivités qui commandent des études.



Menu

Publications

Marnes, documents
d'architecture
Livres
Cahiers du DSA
Cahiers du DPEA

Le DSA d'architecte-urbaniste mène des études à caractère prospectif commanditées par des collectivités territoriales, des institutions publiques ou des organismes privés. Ces Cahiers sont destinés à partager le résultat de ces recherches avec le monde universitaire et professionnel et plus largement avec tous ceux qui s'intéressent aux questions que posent l'architecture, la ville et les territoires.

Mots-clés : **Tous** 20 agriculture archéologie
art centre-ville énergie environnement
équipement espace public extension
fleuve / rivière friche grand ensemble
habitat informel identité territoriale informel
infrastructure littoral logement patrimoine
pavillonnaire paysage port quartier de gare
règlement renouvellement risque tourisme
village zone d'activité

2022 - 2023



Infos pratiques
Intranet
Lettre d'information
Youtube
Instagram
Linkedin



École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est

Menu

Publications
Marnes, documents
d'architecture
Livres
Cahiers du DSA
Cahiers du DPEA

pavillonnaire à la ville
transverse



Vivre avec le risque
La submersion marine à
Gruissan

publics ordinaires à
Fontenay-sous-Bois



L'enclave est un fait
urbain.
Opportunités sur le
territoire du Bourget

vallées de l'Ourcq, de la
Seine et du Loing

2011 - 2012



Franchir la dalle de La
Défense, retrouver le sol
de Courbevoie



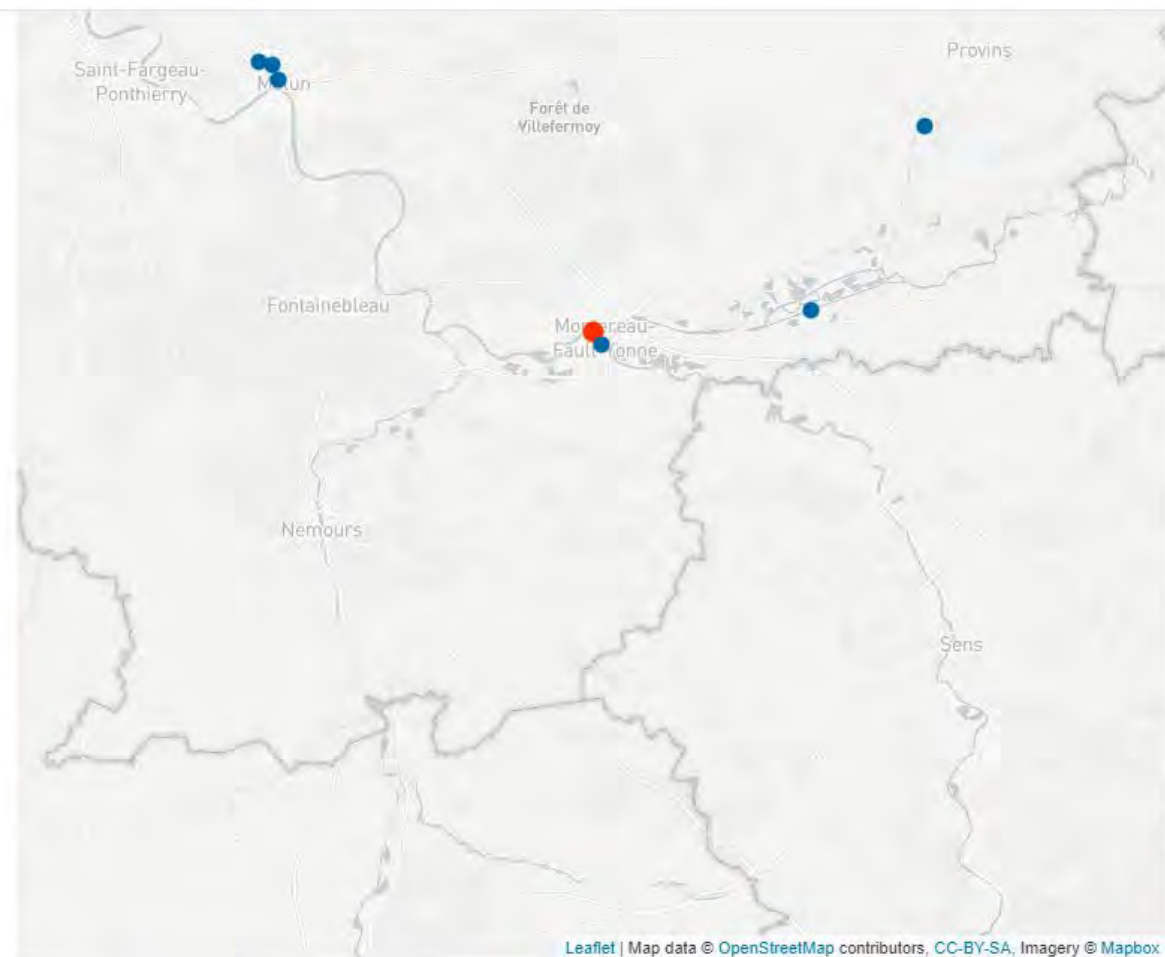
Habiter en terre
inondable
Un nouveau lien entre
gare et paysage



Melun, Mise en Seine



Place aux habitants
Etude pour
l'aménagement de l'îlot
des Chênes à Suresnes



Menu

Publications

Marnes, documents
d'architecture

Livres

Cahiers du DSA

Cahiers du DPEA

Habiter en terre inondable

Un nouveau lien entre gare et paysage

Mot-clés :

La gare de Montereau, placée à cheval entre deux communes, à la confluence de la Seine et de l'Yonne, dans un secteur inondable, se trouve aujourd'hui à l'étroit.

L'étude proposée ici envisage les possibilités de développement de cette gare et de son quartier pour en faire un pôle intermodal, adapté aux évolutions des modes de vie liées au Grand Paris.

La réorganisation de l'infrastructure de transport devient ainsi le point de départ d'une nouvelle dynamique de construction de logements associant confort de vie, proximité des transports en commun et nouveau mode d'habitat en terres inondables.

Commanditaire

Communauté
de communes des deux
fleuves

Etudiants

Namgyel Hubert
Dong Hee Kim
Pauline Matry
Joanne Rasse

Lecture en ligne



Infos pratiques

Intranet

Lettre d'information

Youtube

Instagram

Linkedin

Menu

Publications
Marnes, documents
d'architecture
Livres
Cahiers du DSA
Cahiers du DPEA



Anmons la Cité
Descartes !



Au pied des murs
Désenclaver le quartier
Schuman



Dammartin célèbre sa
crête



Le Vigulier - Saint-
Jacques à Carcassonne
Réinvestir les espaces
libres



Les traversées Saint-
Orens
De la nappe
pavillonnaire à la ville
transverse



Quatre variations pour
un quartier universitaire
à Val d'Europe



Révéler la ville par la
géographique
Trois projets d'espaces
publics ordinaires à
Fontenay-sous-Bois



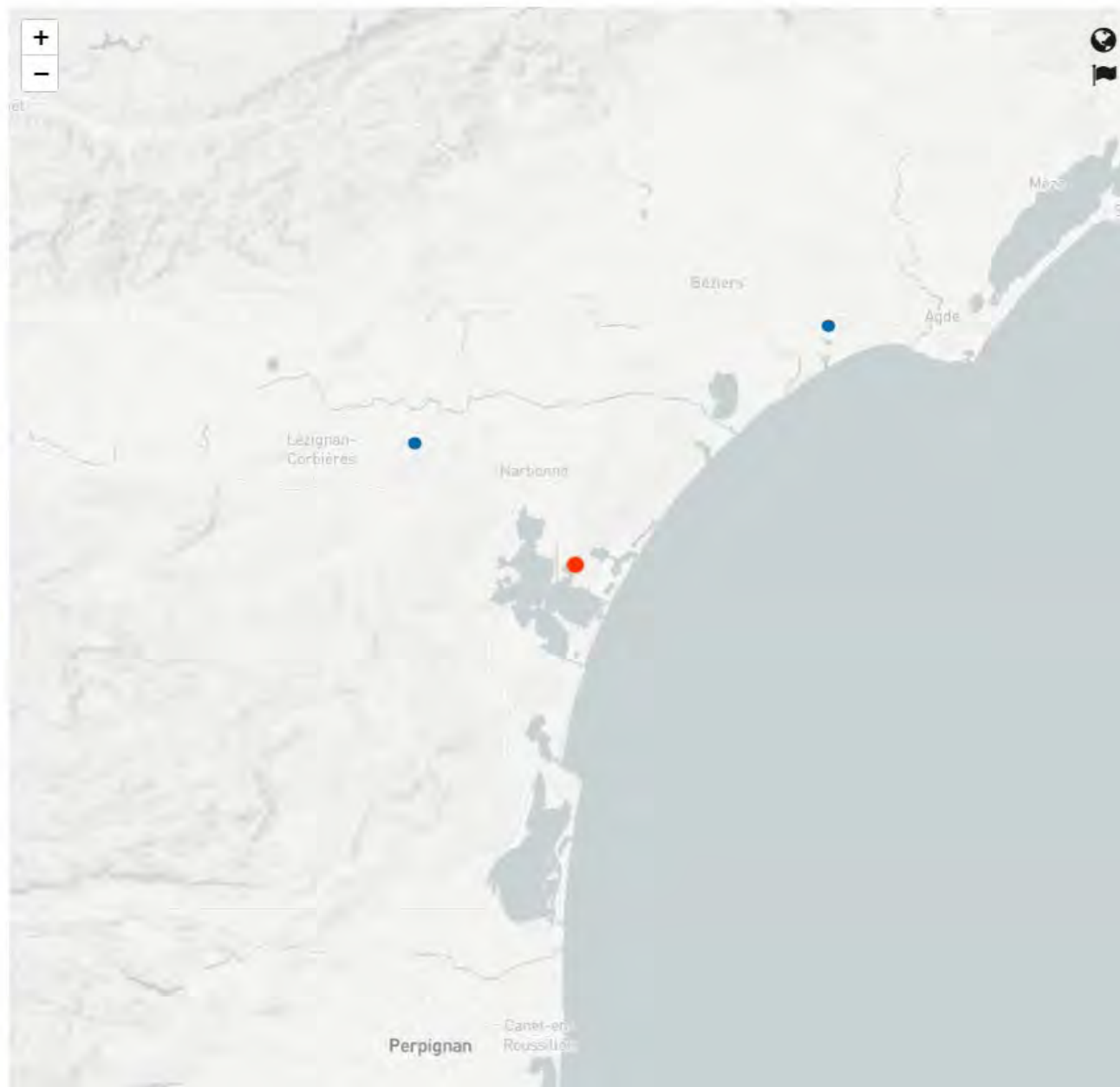
Vers un tourisme de
révélation
Itinérance dans les
vallées de l'Ourcq, de la
Seine et du Loing



Vivre avec le risque
La submersion marine à
Gruissan



L'enclave est un fait
urbain.
Opportunités sur le
territoire du Bourget



Menu

Publications

Marnes, documents
d'architecture

Livres

Cahiers du DSA

Cahiers du DPEA

Vivre avec le risque

La submersion marine à Gruissan

Mot-clés : littoral, risque, renouvellement, tourisme, paysage, logement, espace public.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Aude, attentive au développement des collectivités littorales situées en zone de submersion marine, trouve à Gruissan, un site d'expérimentation urbaine ou développer une nouvelle approche d'aménagement pour se prémunir du risque. En parallèle, la commune de Gruissan, soucieuse de conduire un urbanisme de qualité dans les prochaines années, souhaite faire évoluer les derniers terrains de sa ville de façon contextuelle et économe.

Cette étude a pour origine les questionnements autour de secteurs problématiques dont certains sont contraints par le Plan de prévention des risques littoraux. Les problématiques urbaines confrontées aux risques révèlent la complexité de ce territoire. Ainsi, l'échelle de l'étude a été étendue au-delà des limites de la communales pour interroger un socle cohérent : celui de la géomorphologie. Ce faisant, chaque proposition est à considérer comme une attention à une situation singulière trouvant un équilibre entre aménagement et attitude face au risque. Les sites proposés dans la commande initiale sont donc intégrés à un ensemble de propositions qui tentent de développer un urbanisme qui intègre le risque de submersion marine. Plus généralement, l'étude exprime le besoin de rendre perceptible le paysage de Gruissan et les propositions de projet tentent d'anticiper son devenir face au risque.

Commanditaires

Ville de Gruissan

Direction départementale
des territoires et de la mer
de l'Aude

Étudiants

Antonin Amiot
Laura Fernandes
Clemence Nicolas
Julian Romane

Lecture en ligne



Infos pratiques

Intranet

Lettre d'information

Youtube

Instagram

Linkedin

2015 - 2016

Menu

Publications

Marnes, documents
d'architecture

Livres

Cahiers du DSA

Cahiers du DPEA



Adapter le littoral du
Prêcheur au défi du
changement climatique



De l'infrastructure
continue aux micro-
réseau guyanais
À la recherche d'un
modèle soutenable au
travers des systèmes et
cycles du Maroni



De la zone militaire au
quartier-gare
Reconvertir le site de
défense DA277 à
Varennes-sur-Allier



De la zone tampon au
projet Canal
L'évolution des abords
du Canal du Midi dans sa
traversée de Toulouse



Habiter à Cabourg
Du risque aux marais



La Petite Ceinture
ferroviaire de Paris et ses
espaces urbains
De la séparation à
l'ouverture progressive



Le « centre gare » de
Mouans-Sartoux
Penser la ville économe
et productive en énergie



Le territoire comme
guide
Tourisme de mémoire
dans le Calvados



L'île de Cayenne, un
archipel ville-nature
autosuffisant



Un faubourg
tremblaysien
Requalification de la
zone d'activités
Tremblay-Charles-de-
Gaulle

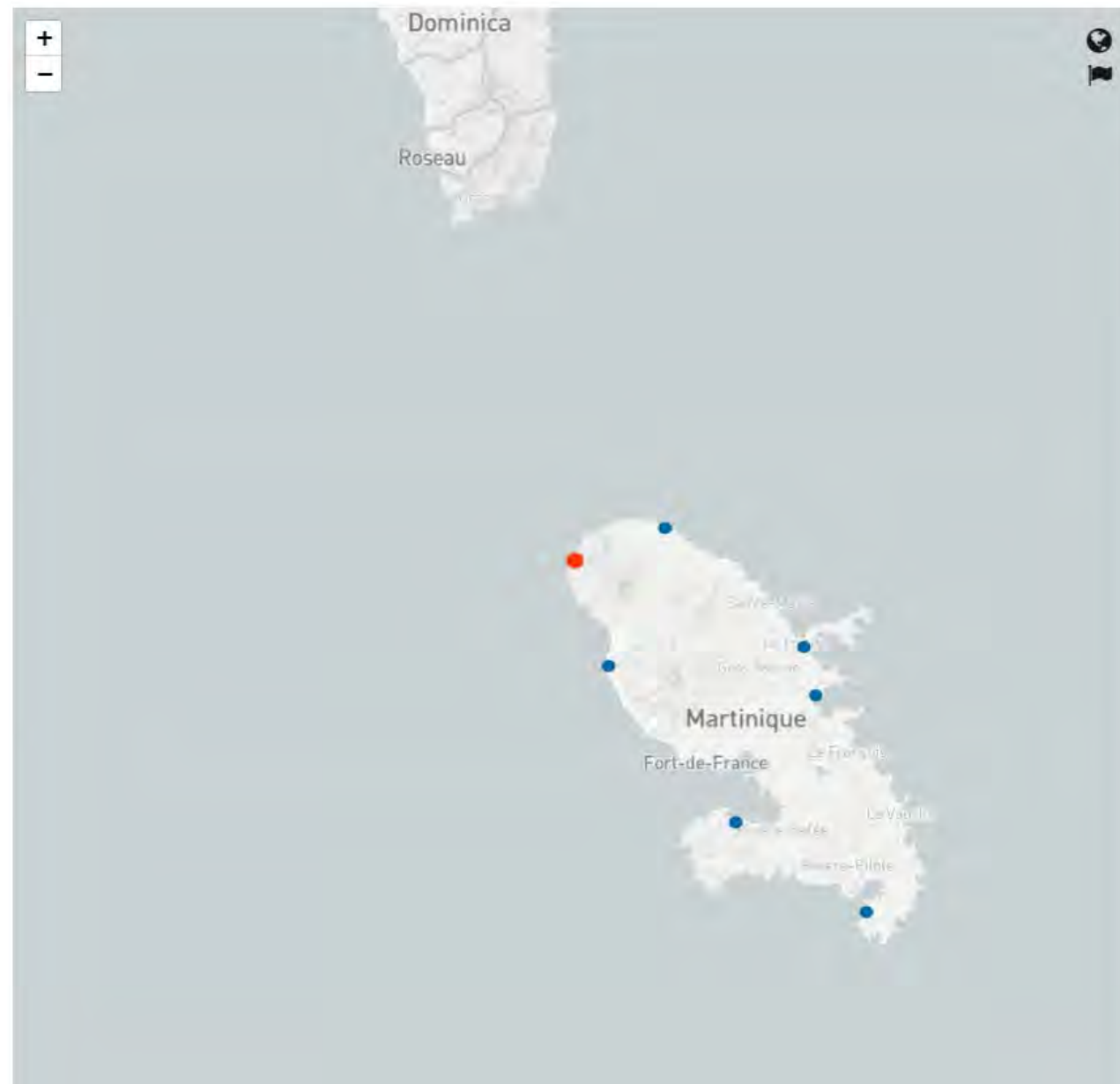
Infos pratiques

Intranet

Lettre d'information

Youtube

Instagram



Menu

Publications
Marnes, documents
d'architecture
Livres
Cahiers du DSA
Cahiers du DPEA



Adapter le littoral du
Précheur au défi du
changement climatique



De l'infrastructure
continue aux micro-
réseau guyanais
À la recherche d'un
modèle soutenable au
travers des systèmes et
cycles du Maroni



De la zone militaire au
quartier-gare
Reconvertir le site de
défense DA277 à
Varennes-sur-Allier



De la zone tampon au
projet Canal
L'évolution des abords
du Canal du Midi dans sa
traversée de Toulouse



Habiter à Cabourg
Du risque aux marais



La Petite Ceinture
ferroviaire de Paris et ses
espaces urbains
De la séparation à
l'ouverture progressive



Le « centre gare » de
Mouans-Sartoux
Penser la ville économe
et productive en énergie



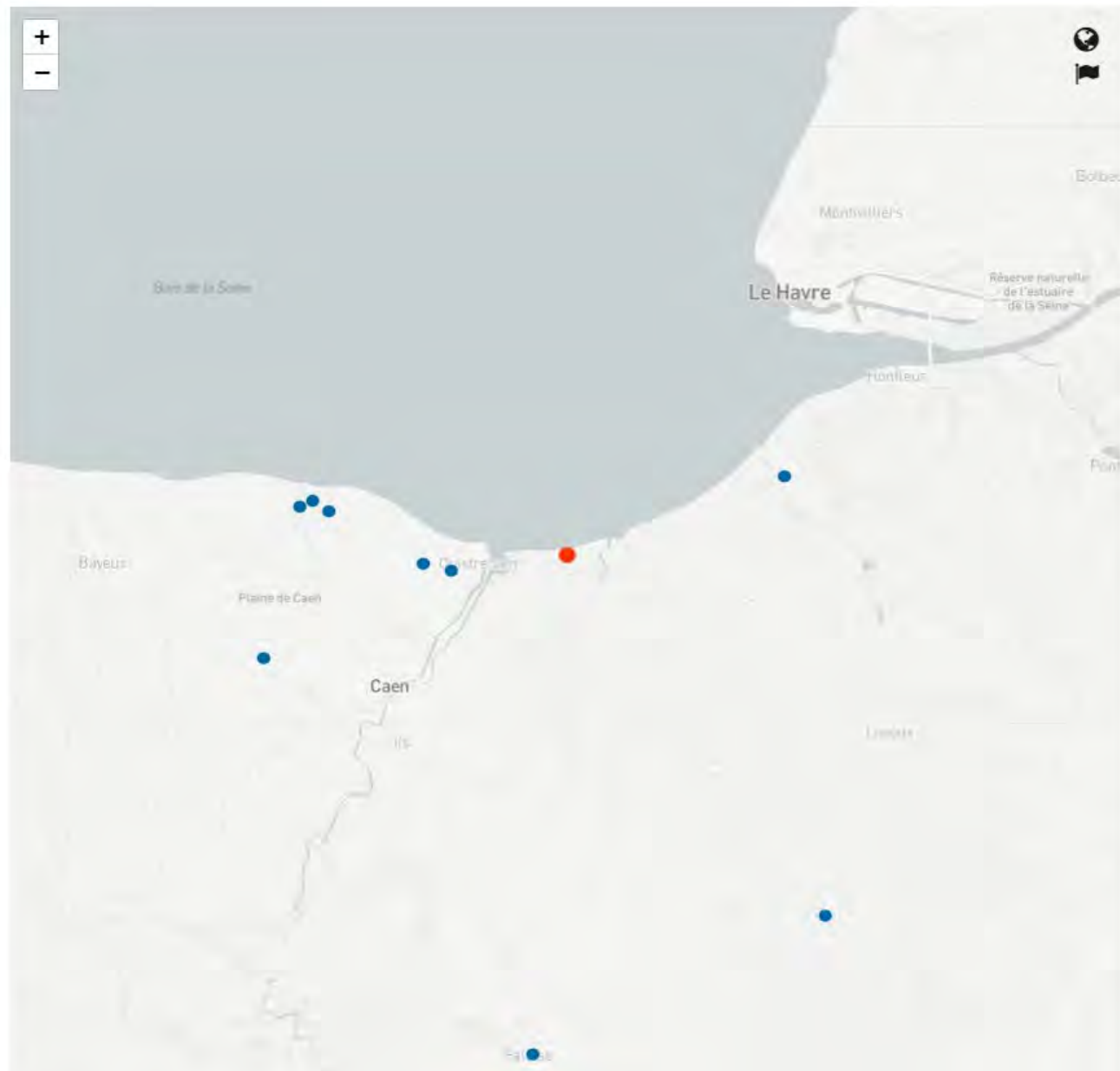
Le territoire comme
guide
Tourisme de mémoire
dans le Calvados



L'île de Cayenne, un
archipel ville-nature
autosuffisant



Un faubourg
tremblaysien
Requalification de la
zone d'activités
Tremblay-Charles-de-
Gaulle



Menu

Publications
Marnes, documents
d'architecture
Livres
Cahiers du DSA
Cahiers du DPEA

Adapter le littoral du Prêcheur au défi du changement climatique

Mot-clés : littoral, centre-ville, espace public, identité territoriale, logement, risque, tourisme.

Face à la multiplicité des aléas naturels et à la montée généralisées des eaux, comment réinventer nos modèles d'habiter ? La commune du Prêcheur située au nord-ouest de la Martinique est sujette à de nombreux phénomènes climatiques plus ou moins récurrents. Habiter ce milieu comprend un risque potentiel et la manière d'occuper le territoire doit nécessairement intégrer cette donnée pour prétendre à résilience et pérennité du site.

Les questions environnementales liées aux risques et les problématiques foncières liées à l'habitat informel, sont appelées à se conjuguer dans une nouvelle stratégie d'occupation du territoire du Prêcheur. Au croisement de l'écologie et de l'économie, les dynamiques du milieu naturel deviennent des données structurantes pour faire projet sur le site.

Dans un contexte fragile, le projet de territoire ne peut se présenter sous une forme exclusive et figée. Les phénomènes climatiques, comme les sociétés, se transforment sur le temps long. Il devient alors nécessaire d'accepter dès aujourd'hui la mise en marche d'un processus, qui ne pourra être prolongé par les générations futures que s'il a déjà amorcé par celles présentes.

La proposition envisagée telle la projection d'une ambition à l'horizon 2100. Ambition qui sera mise en place au moyen de différents outils (juridiques, économiques et de planification). Lorsque ceux-ci mis en relation, ils deviendront autant d'entrées possibles pour déclencher différentes actions par lesquelles les habitants, aussi bien que les élus, construiront ensemble la vision d'un futur Prêcheur.

Commanditaires
Ville du Prêcheur

Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du
logement de Martinique
(DEAL Martinique)

Etudiants
Justine Gausse
Camille Chastanet
Félicien Pecquet-Caumell
Marion Savignon

Lecture en ligne



Infos pratiques
Intranet
Lettre d'information
Youtube
Instagram
Linkedin

Menu

Publications
Marnes, documents
d'architecture
Livres
Cahiers du DSA
Cahiers du DPEA

Habiter à Cabourg Du risque aux marais

Mot-clés : littoral, risque, tourisme, fleuve / rivière, agriculture.

À Cabourg, le risque de submersion marine limite la construction de nouveaux logements. Destination de villégiature, la ville peine également à pérenniser des résidents à l'année. Qu'ils soient marins ou humains, les flux ne sont pas contrôlés. En se détachant des limites administratives qui divisent artificiellement le territoire, le projet propose une nouvelle échelle de réflexion qui s'appuie sur les temporalités structurantes du site : les mouvements, les cycles et les événements.

Suivant cette approche, l'inondation n'est plus subie. Mieux encore, elle trouve un nouveau dessein puisque la gestion de l'eau devient l'outil de régénération de la ville. Le site balnéaire se transforme peu à peu en lieu où les écosystèmes sont réacticulés pour former un tout résilient. En anticipant la submersion marine, Cabourg se réinvente à la tête d'un territoire résident.

Commanditaires
Ville de Cabourg

Direction départementale
des territoires et de la mer
du Calvados (DDTM 14)

Etudiants
Muriel Audouin
Camille Chastanet
Félicien Pecquet-Caumell
Jérémy Serrurier

Lecture en ligne



Infos pratiques
Intranet
Lettre d'information
Youtube
Instagram
Linkedin



Lorsque la friche devient
centre-gare, activer le
patrimoine industriel de
Longueville



Une histoire de
traversées
Le récit de l'épave, un
lien entre Langeais et la
Loire

2016 - 2017



De la Caravelle au bourg,
refonder l'écosystème
littoral trinitéen



Kourou, le futur d'une
« ville spatiale »
amazonienne
À la recherche d'une
cohérence urbaine et
territoriale



L'opportunité du risque
Adapter Cherbourg-en-
Cotentin, un projet
territorial durable



Le patrimoine paysager
au prisme de sa
transformation
Faire la règle par le
projet sur le plateau
mantois



Le renouvellement des
Chartreux



Préparer le littoral à la
montée des eaux
Dolus d'Oleron comme
laboratoire d'un
aménagement résilient



Reller et valoriser les
quartiers de Mory-
Acacias
La révélation des
patrimoines rural,
cheminot et
métropolitain de Mitry-
Mory



Saint-Laurent du Maroni





Lorsque la friche devient centre-gare, activer le patrimoine industriel de Longueville



Une histoire de traversées
Le récit de l'épave, un lien entre Langeais et la Loire

2016 - 2017



De la Caravelle au bourg, refonder l'écosystème littoral trinitéen



Kourou, le futur d'une « ville spatiale » amazonienne
À la recherche d'une cohérence urbaine et territoriale



L'opportunité du risque
Adapter Cherbourg-en-Cotentin, un projet territorial durable



Le patrimoine paysager au prisme de sa transformation
Faire la règle par le projet sur le plateau mantois



Le renouvellement des Chartreux



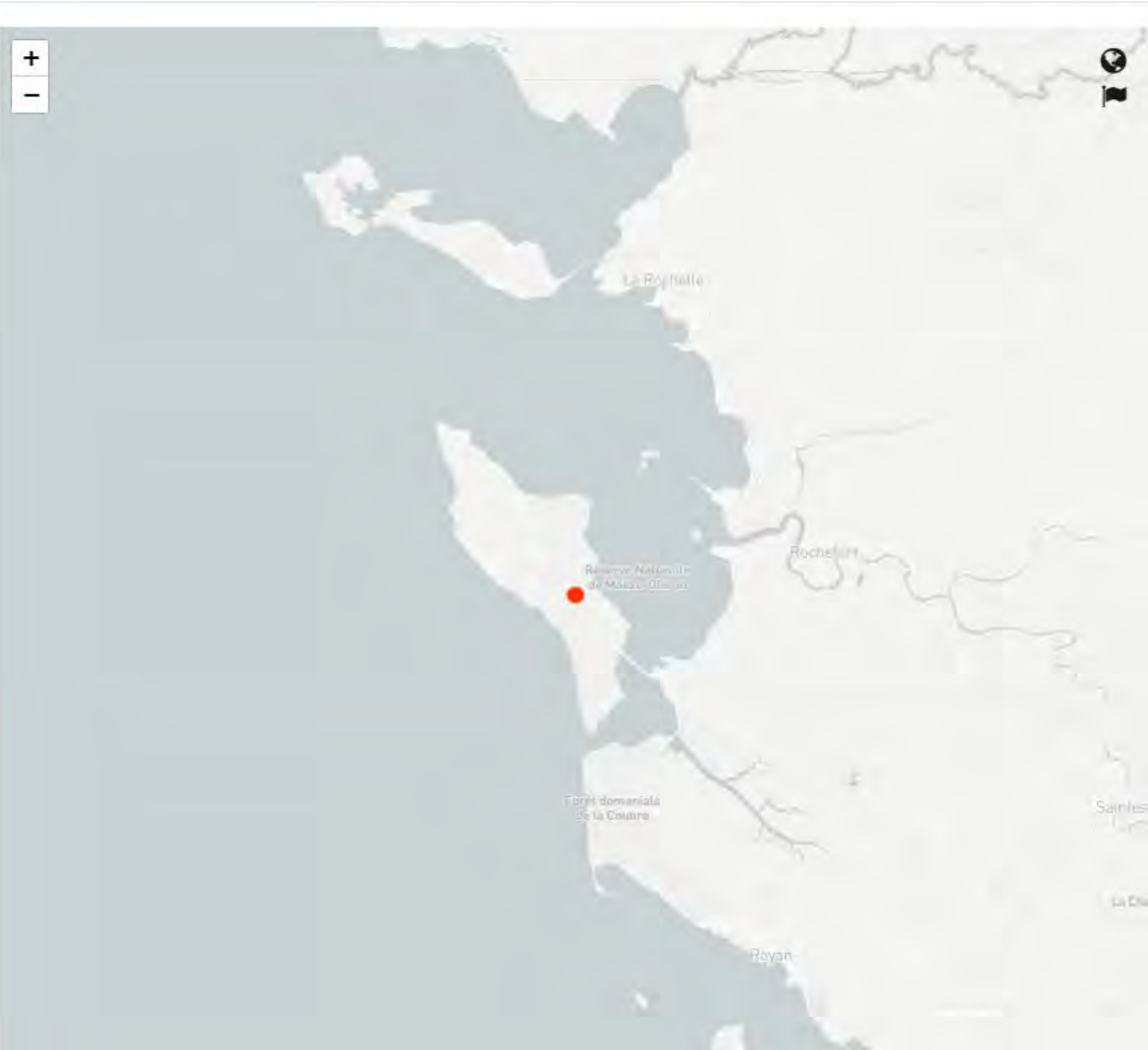
Préparer le littoral à la montée des eaux
Dolus d'Oléron comme laboratoire d'un aménagement résilient



Relier et valoriser les quartiers de Mory-Acacias
La révélation des patrimoines rural, cheminot et métropolitain de Mitry-Mory



Saint-Laurent du Maroni



Menu

Publications

Marnes, documents
d'architecture

Livres

Cahiers du DSA

Cahiers du DPEA

L'opportunité du risque

Adapter Cherbourg-en-Cotentin, un projet territorial durable

Mot-clés : risque, littoral, tourisme, port.

A Cherbourg-en-Cotentin, une très grande partie de la ville est soumise aux risques littoraux. Depuis peu, un Plan de prévention des risques contraint la constructibilité sur les secteurs inondables. Face à cette situation préoccupante, il est urgent d'adapter le territoire aux risques littoraux.

En se détachant des limites administratives et profitant de la nouvelle réorganisation territoriale, le projet amorce une réflexion prenant en compte la totalité du territoire afin d'établir une vision commune permettant l'adaptation de Cherbourg-en-Cotentin aux risques littoraux.

Cette étude combine à la fois des stratégies contextuelles et temporelles, et légitime ses actions par une approche transversale fondée sur l'histoire, l'économie, la sociologie, et le paysage afin de faire du risque une opportunité.

Commanditaires

Ville de Cherbourg-en-Cotentin

Direction départementale
des territoires et de la mer
(DDTM 50)

Etudiantes

Mathilde Catalan
Cécile Renard-Delaure
Julie Pallard

Lecture en ligne



Infos pratiques

Intranet

Lettre d'information

Youtube

Instagram

Linkedin

Menu

Publications
Marnes, documents
d'architecture
Livres
Cahiers du DSA
Cahiers du DPEA

**Préparer le littoral à la montée des eaux
Dolus d'Oléron comme laboratoire d'un
aménagement résilient**

**Mot-clés : risque, littoral, tourisme, village, paysage,
logement, environnement.**

Le changement climatique est souvent envisagé à l'échelle globale, mais on se figure moins ses conséquences à l'échelle locale. Or les territoires vont être fortement impactés par ce phénomène qui va s'accroissant. C'est en particulier le cas des littoraux, soumis à la montée du niveau de la mer et aux risques accrus de submersion. Cette étude, qui s'inscrit dans le cadre de l'appel à idées « Imaginer le littoral de demain », a pour vocation d'envisager et d'anticiper ces transformations sur le territoire de l'île d'Oléron, et en particulier sur la commune de Dolus, qui constitue ainsi un laboratoire pour penser un aménagement résilient. Quels vont être les effets d'une montée des eaux d'1 mètre à l'horizon 2100, et comment adapter le territoire à ces bouleversements ?

Il s'agit dans un premier lieu de prendre le temps du recul et de la réflexion face à l'urgence voire au catastrophisme qu'impliquent ces changements majeurs, en envisageant les mutations du territoire sur le temps long. C'est ainsi une leçon de sagesse qui peut être tirée de la succession des établissements humains sur l'île, qui ont tour à tour négocié avec leur milieu naturel, jusqu'à l'urbanisation empressée des Trente Glorieuses.

Deux scénarios prospectifs prolongent cet historique et s'interrogent sur les conséquences et la possibilité de deux attitudes radicales : ne rien faire ou se replier dans l'urgence. Nous proposons ensuite une troisième attitude, qui vise à anticiper sans tarder les changements provoqués par la montée des eaux et l'aléa de submersion, tout en mettant en œuvre une adaptation graduelle sur le long terme. La stratégie qui en découle articule la mise en place d'une politique de relocalisation des habitations et activités menacées, la reconfiguration des infrastructures de mobilité, et la reformation du cordon dunaire, seul élément à même de faire rempart à l'eau.

Enfin nous développons cinq projets pilotes qui visent à imaginer différentes manières d'habiter l'épaisseur retrouvée du littoral, entre les bourgs historiques, implantés sur la crête géologique, et la plage rendue à son état de nature.

Commanditaires

Mairie de Dolus d'Oléron

Pays Marennes-Oléron

Direction départementale
des territoires et de la mer
des Charentes maritimes
(DDTMR)

Ministère
de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer

Étudiants

Hortense Goupil
Emilien Jousseau
Oscar Schlumberger

Lecture en ligne



Documents à télécharger

[communiqué_oleron2017.pdf](#)
Extrait de l'article dans la
revue *Aléa*.



Menu

Publications
Marnes, documents
d'architecture
Livres
Cahiers du DSA
Cahiers du DPEA

Infos pratiques
Intranet
Lettre d'information
Youtube
Instagram

SAINT-DENIS, DU CŒUR
d'un système de parcs –
Acte II

2017 - 2018



Commune nouvelle de
Livarot – Pays d'Auge
À la recherche d'un
système territorial pour
les nouvelles ruralités



Habiter les faubourgs de
Moulins-sur-Ailler – Trois
nouveaux quartiers
comme leviers de
revitalisation de la ville
moyenne



La gare du Pays de
l'Ourcq, une matrice de
cohérence territoriale



La ville du Carbet face au
changement climatique :
du littoral aux pitons, les
enjeux d'un nouveau
rapport au sol



Le bourg, les parcs et la
cité-jardin : Schéma de
développement
communal de la ville de
Commeny



Le canal de Chelles et
son rôle dans la
reconnaissance d'un
territoire commun



Le littoral héraultais face
au changement
climatique



Le rivage de Baillif,
Basse-Terre et
Gourbeyre : de la route
littorale à la promenade
de bord de mer



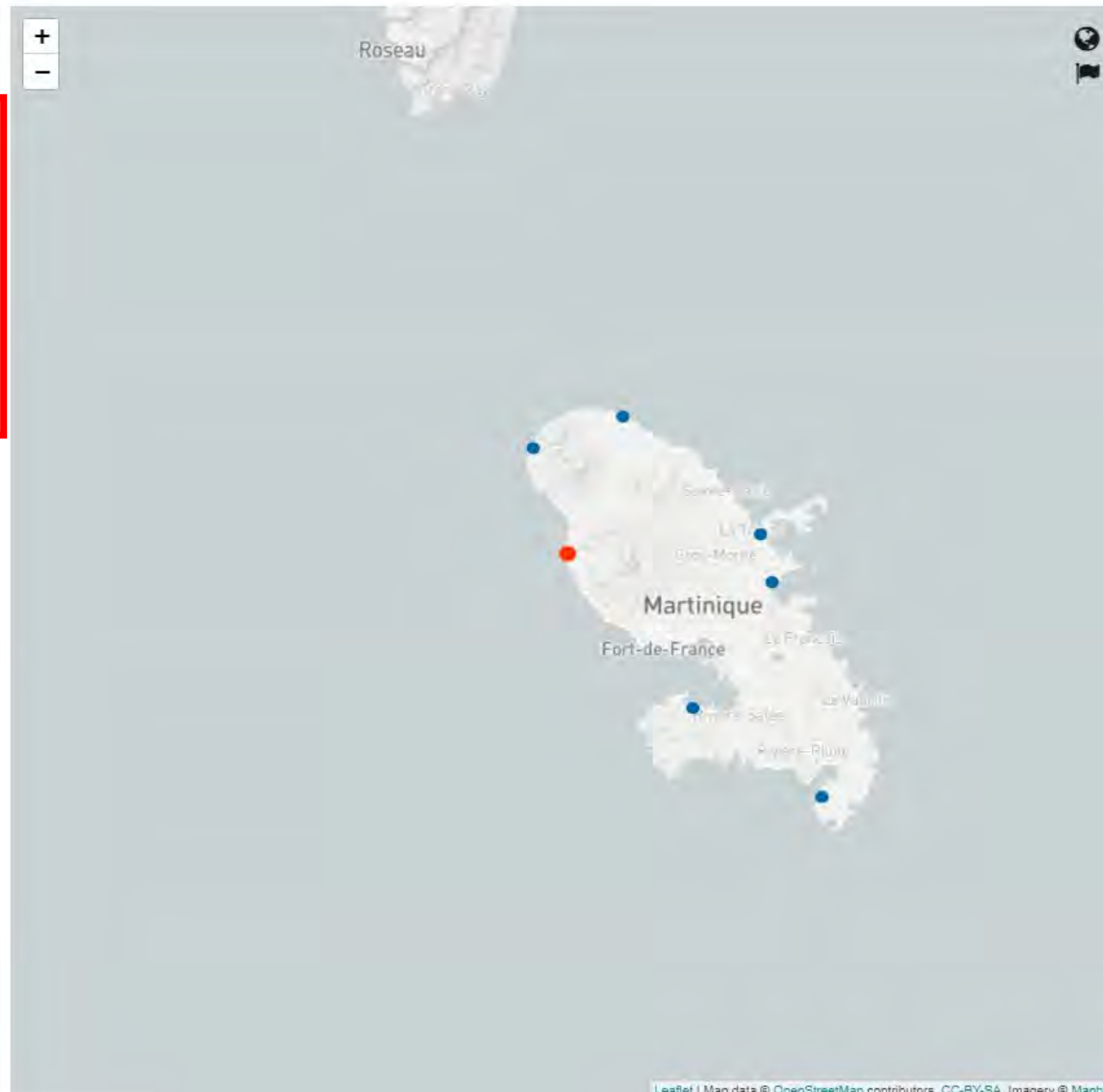
Lorsque la friche devient
centre-gare, activer le
patrimoine industriel de
Longueville



Une histoire de
traversées
Le récit de l'épave, un
lien entre Langeais et la
Loire

PREMIÈRE NOTRE
comme support de
mobilités douces

metropolitaine



Menu

Publications

Marnes, documents
d'architecture

Livres

Cahiers du DSA

Cahiers du DPEA



Commune nouvelle de Livarot - Pays d'Auge
À la recherche d'un système territorial pour les nouvelles ruralités



Habiter les faubourgs de Moulins-sur-Allier - Trois nouveaux quartiers
comme leviers de revitalisation de la ville moyenne



La gare du Pays de l'Ourcq, une matrice de cohérence territoriale



La ville du Carbet face au changement climatique : du littoral aux pitons, les enjeux d'un nouveau rapport au sol



Le bourg, les parcs et la cité-jardin : Schéma de développement communal de la ville de Commentry



Le canal de Chelles et son rôle dans la reconnaissance d'un territoire commun



Le littoral héraultais face au changement climatique



Le rivage de Baillif, Basse-Terre et Gourbeyre : de la route littorale à la promenade de bord de mer



Lorsque la friche devient centre-gare, activer le patrimoine industriel de Longueville



Une histoire de traversées
Le récit de l'épave, un lien entre Langeais et la Loire

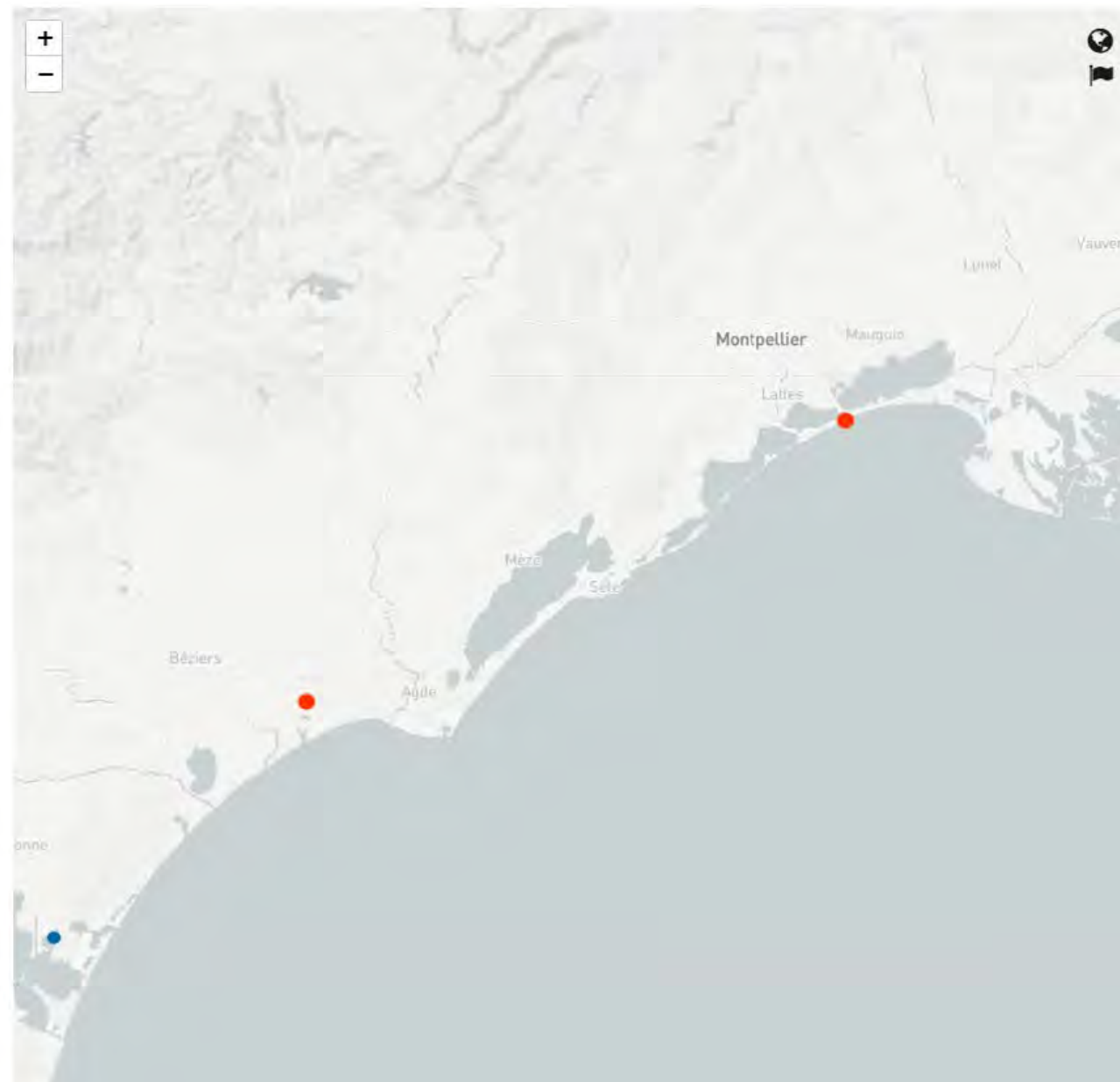
Infos pratiques

Intranet

Lettre d'information

Youtube

Instagram



Menu

Publications

Marnes, documents

d'architecture

Livres

Cahiers du DSA

Cahiers du DPEA

**La ville du Carbet face au changement climatique :
du littoral aux pitons, les enjeux d'un nouveau
rapport au sol**

Mot-clés : littoral, risque, paysage, identité territoriale.

Houle cyclonique et élévation du niveau marin, autant de dynamiques naturelles qui incitent aujourd'hui à reconsidérer notre relation au littoral. Fortement urbanisé au cours de ces dernières années, celui-ci se retrouve de plus en plus menacé. C'est dans ce contexte que la DEAL de la Martinique et la commune du Carbet se sont associés au DSA d'architecte-urbaniste pour mener une réflexion sur l'adaptation du Carbet aux impacts du changement climatique. à la suite des études DSA menées sur Le Prêcheur et La Trinité, cette étude constitue le troisième volet martiniquais de la dynamique *Imaginer le littoral de demain*, initiée par le Puca.

Partant de cette problématique initiale, l'étude cherche à développer des solutions positives susceptibles de mettre en valeur les richesses inexploitées du Carbet. Fondée sur une vision prospective qui se déploie jusqu'en 2100, l'étude se donne pour objectif de révéler des futurs possibles pour enclencher dès aujourd'hui un développement aussi vertueux que durable. La géographie et les dynamiques hydro-sédimentaires, mais aussi les nombreuses initiatives alternatives identifiées sur le territoire du Carbet, sont au centre de ce scénario. Le Carbet, territoire d'expérimentation aux paysages multiples, est mis en valeur à partir diverses richesses : diversité des usages entre littoral, coteaux et pitons, naissance d'un tourisme vert, fertilité des sols agricoles, ressources naturelles ou encore éléments patrimoniaux sont les composantes de l'identité singulière du Carbet.

L'étude propose des solutions s'appuyant sur l'existant, respectueuses des manières d'habiter, d'exploiter les sols et de gérer les ressources. Ces propositions dévoilent une vision à la fois économe et positive. Elles tentent d'améliorer le cadre de vie des habitants tout en opérant un léger « pas de côté ».

**Commanditaires
de l'étude**
DEAL Martinique
Ville du Carbet

Étudiants
Julien Domingue
Valentin Kottelat
Mado Rabbat

Lecture en ligne



Menu

Publications

Marnes, documents
d'architecture
Livres
Cahiers du DSA
Cahiers du DPEA

Le littoral héraultais face au changement climatique

Mot-clés : espace public, environnement, identité territoriale, littoral, tourisme, risque, paysage.

Les familles et habitants qui profiteront des plages de l'Hérault cet été sont encore insouciantes quant à l'avenir de ce territoire. Pourtant, le littoral est en perpétuel mouvement. Contrairement à ce qu'ils pourraient imaginer, il a longtemps véhiculé l'image d'un territoire marginalisé. Jusqu'au début des années 1960, la côte est encore perçue comme inhospitalière en raison de ses eaux tumultueuses et des moustiques infestant les étangs et les zones humides. La Mission Racine, entre 1963 et 1983, a renversé cette image en créant sept nouvelles stations balnéaires, misant ainsi sur le tourisme de masse. Le regard sur la mer s'inverse et se focalise sur la côte, au détriment des activités liées à l'arrière-pays, telles que la viticulture. L'héritage de ce tourisme de masse laisse aujourd'hui un territoire saturé qui subit en outre une forte pression foncière. Aujourd'hui menacé par l'élévation du niveau marin, estimée d'après le Giec à plus d'un mètre d'ici 2100, le littoral héraultais fait face à une problématique de taille. à l'heure de la montée des eaux, quel est donc l'avenir de ce littoral si touristique ?

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer du département de l'Hérault, pour accompagner ses études paysagères et sa recherche dans la gestion intégrée du Domaine Public Maritime, souhaite à travers cette étude imaginer des scénarios qui aideront à construire le futur de ce littoral. Pour cela, l'analyse multidimensionnelle du territoire permet d'esquisser un scénario plausible à l'échelle du département. La stratégie qui en découle favorise les complémentarités entre l'arrière-pays et le littoral. Deux cas d'étude sont ensuite développées sur les communes de Mauguio-Carnon et de Portiragnes. Que leur rapport aux terres soit métropolitain ou rural, ces sites peuvent faire l'objet de démarches exemplaires, susceptibles d'initier une dynamique à l'échelle du département. Sauver la plage et les paysages, adapter les infrastructures, promouvoir les mobilités douces et de nouvelles manières d'habiter : tels sont les défis à relever.

Commanditaires de l'étude
Direction départementale
des Territoires et de la Mer
de l'Hérault
Mairie de Portiragnes
Ministère
de l'Environnement,
de l'énergie et de la Mer

Etudiants
Louise André
Clémence Poitevin
Bérénice Rigal
Léna Tyack

Lecture en ligne



Menu

Publications

Marnes, documents
d'architecture

Livres

Cahiers du DSA

Cahiers du DPEA

2018 - 2019



Basse-Pointe face au
risque littoral
L'opportunité d'une
réflexion transversale de
la montagne à la côte



Du détour passager à
l'arrêt prolongé –
Redynamisation du
centre-ville de Lapalisse
par une nouvelle offre de
logements et de
commerces



Habiter à l'entour, la baie
du Robert face au
changement climatique



Ifsttar Académie –
L'opportunité d'un
aménagement
emblématique pour le
site de l'Ifsttar à
Bouguenais



Le charme discret de
l'îlot – Le centre-ville de
Saint-Brieuc au cœur
d'un système de parcs –
Acte II



Saint-Brieuc – Le réseau
de parcs : un nouveau
système urbain à
l'échelle intercommunale
– Acte 1



Se déplacer dans le
périurbain – La gare de
Bretteville-Norrey
comme support de
mobilités douces



Yerres, entre récit sur la
villégiature et réalité
métropolitaine

2017 - 2018

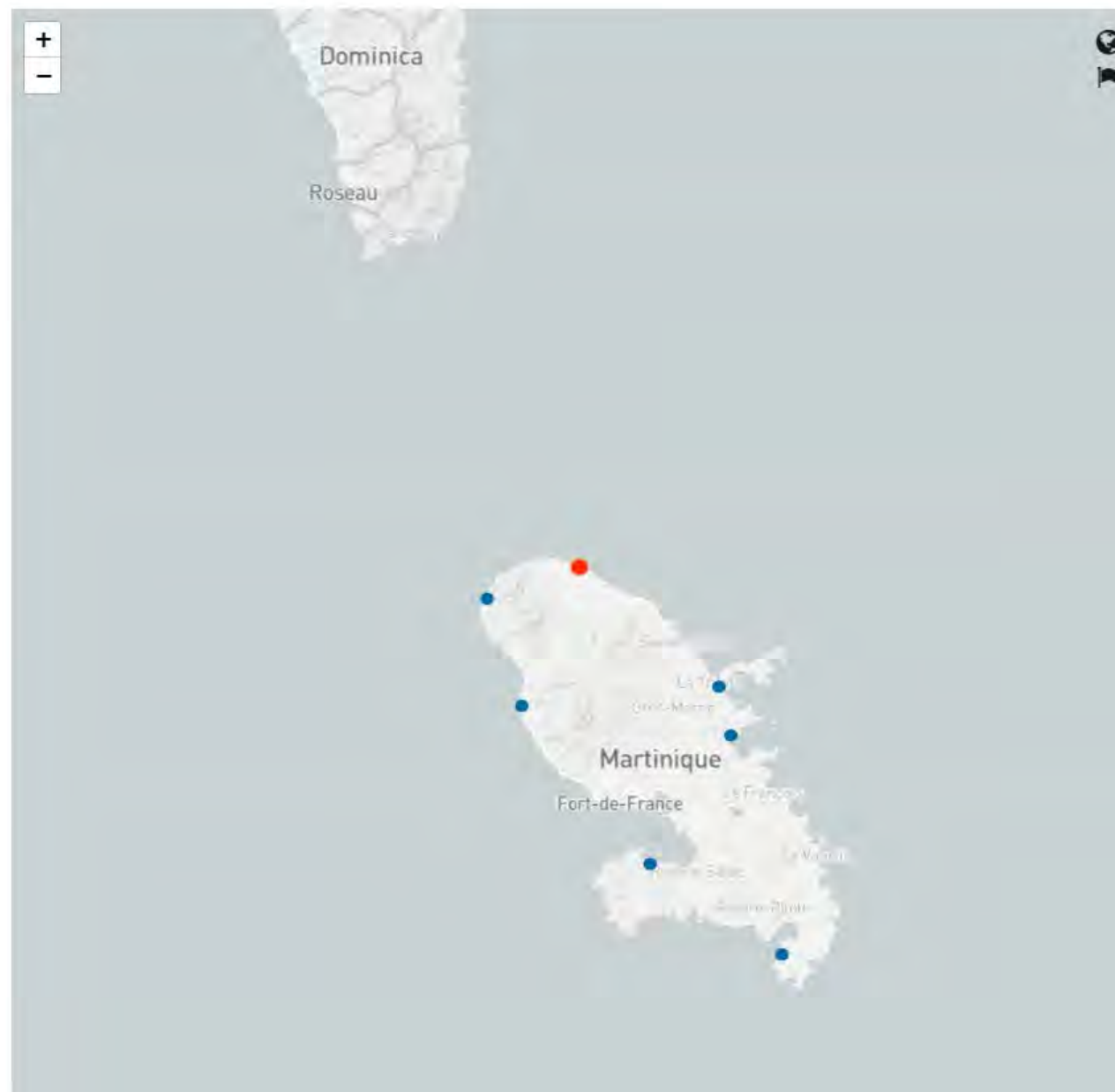


Infos pratiques

Intranet

Lettre d'information

Youtube



Menu

Publications

Marnes, documents
d'architecture

Livres

Cahiers du DSA

Cahiers du DPEA

2018 - 2019



**Basse-Pointe face au
risque littoral**
L'opportunité d'une
réflexion transversale de
la montagne à la côte



**Du détour passager à
l'arrêt prolongé –**
Redynamisation du
centre-ville de Lapalisse
par une nouvelle offre de
logements et de
commerces



**Habiter à l'entour, la baie
du Robert face au
changement climatique**



Ifsttar Académie –
L'opportunité d'un
aménagement
emblématique pour le
site de l'Ifsttar à
Bouguenais



**Le charme discret de
l'îlot – Le centre-ville de
Saint-Brieuc au cœur
d'un système de parcs –**
Acte II



**Saint-Brieuc – Le réseau
de parcs : un nouveau
système urbain à
l'échelle intercommunale**
– Acte I

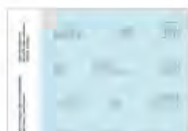


**Se déplacer dans le
périurbain – La gare de
Bretteville-Norrey
comme support de
mobilités douces**



**Yerres, entre récit sur la
villégiature et réalité
métropolitaine**

2017 - 2018

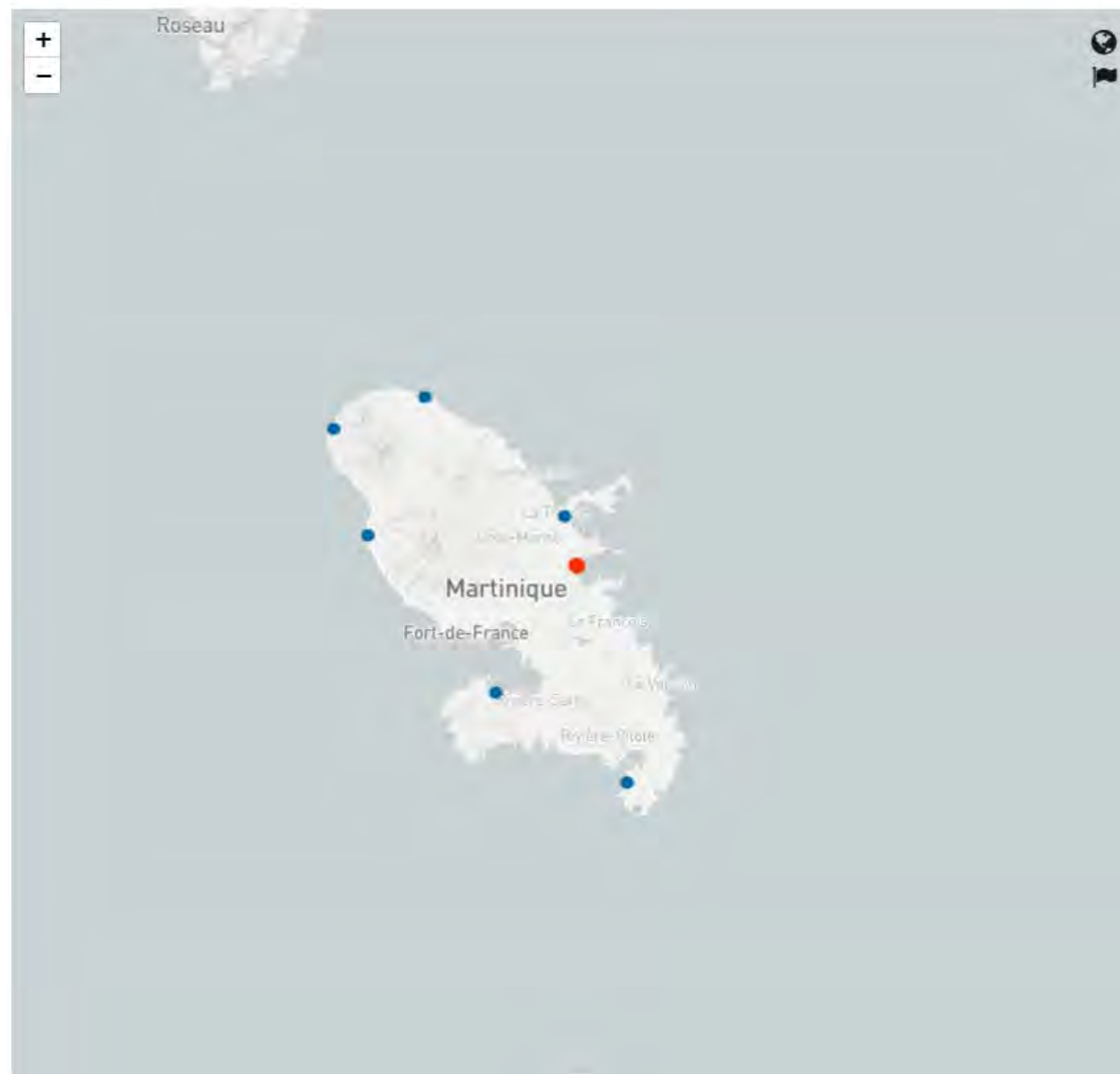


Infos pratiques

Intranet

Lettre d'information

Youtube



Menu

Publications

Marnes, documents
d'architecture

Livres

Cahiers du DSA

Cahiers du DPEA

Basse-Pointe face au risque littoral

L'opportunité d'une réflexion transversale de la
montagne à la côte

**Mot-clés : agriculture, centre-ville, équipement, espace
public, environnement, fleuve / rivière, littoral,
paysage, logement, règlement, risque, tourisme.**

La présente étude s'attache à proposer une stratégie d'adaptation face au risque littoral pour une commune rurale nichée au coeur du nord Martinique, Basse-Pointe. Dans le contexte d'un bourg de moins en moins attractif et fortement soumis au risque d'érosion, la proposition consiste à engager une relocalisation qui améliore le cadre de vie des habitants et s'inscrit dans un projet d'éco-tourisme.

L'enjeu de cette étude est de montrer en quoi une approche transversale, liant la côte à la montagne, peut apporter un double bénéfice : d'une part pour l'adaptation aux risques littoraux, d'autre part pour révéler la richesse du paysage. En décalant le regard par rapport à une approche trop souvent linéaire du littoral, une lecture par séquences inscrites dans la profondeur du territoire est proposée. Il s'agit alors d'engager le processus de relocalisation au sein de quartiers déjà constitués en considérant les espaces agricoles et les ravines comme de véritables atouts. Cette approche esquisse avant tout une nouvelle lecture du bourg, qui le conduit vers un avenir résilient et l'inscrit dans son paysage. à partir de la nouvelle structure du bourg, un maillage de chemins se déploie sur l'ensemble de la planèze agricole. Un réseau de mobilités douces permet de découvrir le riche patrimoine de ce territoire. Habitants et touristes profitent alors de la beauté des paysages qui s'offrent à eux, depuis les vagues puissantes de l'Atlantique jusqu'aux hauteurs mystérieuses de la Pelée.

Commanditaires

de l'étude
Direction générale
de l'Aménagement,
du Logement
et de la Nature (DGALN)
Plan Urbanisme
Construction Architecture
(PUCA)
Direction
de l'Environnement
de l'Aménagement et du
Logement de la
Martinique (DEAL)
Ville de Basse-Pointe

Etudiants

Mathilde Loiseau
Natasha Muszkat
Lou Papelier
Louis Richard

Lecture en ligne



Infos pratiques

Intranet

Lettre d'information

Youtube

Instagram

Linkedin

Menu

Publications

Marnes, documents
d'architecture

Livres

Cahiers du DSA

Cahiers du DPEA

Habiter à l'entour, la baie du Robert face au changement climatique

**Mot-clés : agriculture, espace public, environnement,
fleuve / rivière, identité territoriale, littoral, paysage,
risque, tourisme.**

La commune du Robert, se déployant entièrement autour de sa baie, a connu une urbanisation récente majoritairement orientée vers le littoral. Cette situation a priori privilégiée se révèle toutefois être un lieu de concentration des aléas et des dynamiques naturelles liées à l'eau et au sol. Il semble aujourd'hui difficile de concilier un développement urbain littoral tout en garantissant la sécurité à long terme des populations exposées aux aléas naturels.

Au-delà des risques pour l'homme, l'urbanisation de la commune du Robert entraîne aujourd'hui une pression importante sur le milieu fragile de la baie, véritable support de vie et d'activité pour la commune. En effet, l'urbanisation du fond de baie a progressivement canalisé, parfois obstrué, les embouchures des différentes rivières qui se jettent dans la baie. Si ce milieu entre terre et mer est particulièrement riche et attractif, il est aussi très vulnérable.

La proposition envisagée pour répondre à cette étude est la suivante : assurer les continuités écologiques entre rivières et baie tout en accompagnant le déplacement des populations menacées le long des lisières bordant chaque bassin versant. En privilégiant une lecture attentive du territoire, de sa géographie, de ses paysages, de ses habitats, l'étude entrevoit dans la question des risques l'opportunité de remettre l'eau au centre de tous les regards. Face aux difficultés liées à la question de la relocalisation des personnes exposées aux aléas naturels, à court comme à long terme, nous avons souhaité apporter des réponses qui s'inscrivent dans les manières si particulières d'habiter la baie du Robert ; en permettre la perpétuation tout en accompagnant leur métamorphose patiente.

Commanditaires

Ville du Robert
Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du
logement (Deal)
de Martinique

En partenariat avec le Plan
Urbanisme Construction
Architecture (Puca)

Etudiants

Amaury Bech
Quentin Damamme
Marion Le Vourc'h
Pauline Soulenq

Lecture en ligne





Othis : maîtriser
l'urbanisme de la rue
Gérard de Nerval



Préparer l'écotourisme
en Camargue – Les
Cabanes de Romieu



Revaloriser le patrimoine
de Drevant et La Groutte
– Une nouvelle boucle au
service des touristes et
habitants de la vallée



Un quartier de gare-
canal : le canal de l'Ourcq
comme levier de
transformation urbaine

2019 - 2020



À Yerres et pas ailleurs —
Requalification du
quartier de la Mare
Armée



Aménager le parc et le
château de la Fresnaye –
Un domaine municipal
comme haut lieu du Pays
de Falaise



Brunoy, de la vallée de
l'Yerres à la gare
Le patrimoine paysager
comme levier de
transformation urbaine



Du champ de tir au
campus des mobilités –
Aménagement du Hall A
de l'Université Gustave
Eiffel sur le plateau de
Satory à Versailles



Entre Infrastructure et
paysage : la RN10 à
Colignyères (Yvelines)



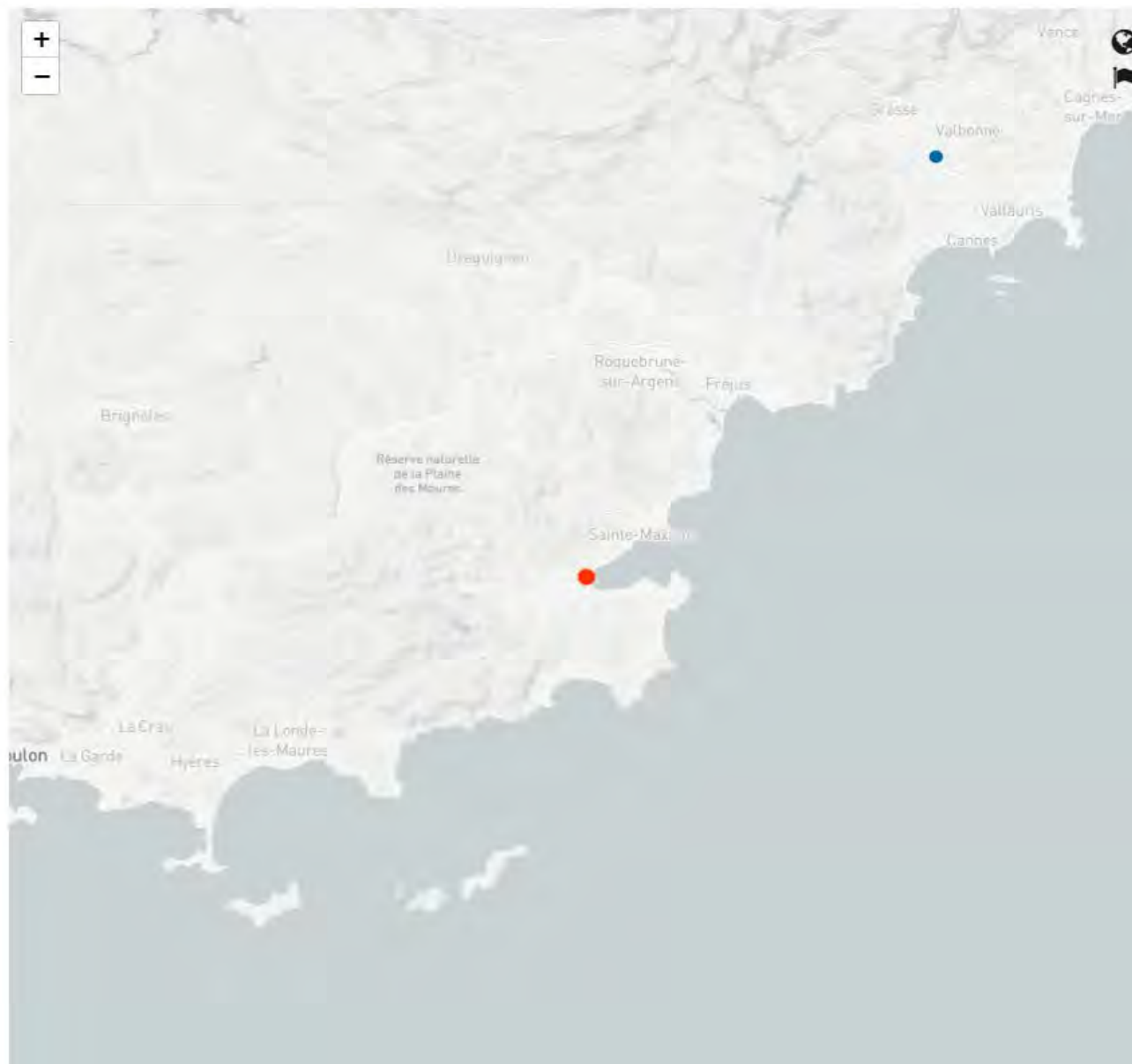
Érosion du littoral et
montée du niveau marin
à Grimaud : un
patrimoine architectural
et sédimentaire en péril ?



Le Parc des Darses – Un
projet urbain pour la tête
nord du pont Gustave
Flaubert à Rouen



Les nouveaux chemins
de la plaine de la Haute
Mauldre – Un centre
d'interprétation
archéologique et
patrimonial à grande
échelle



Menu

Publications

Marnes, documents
d'architecture

Livres

Cahiers du DSA

Cahiers du DPEA

**Érosion du littoral et montée du niveau marin
à Grimaud : un patrimoine architectural
et sédimentaire en péril ?**

**Mot-clés : agriculture, environnement, fleuve / rivière,
identité territoriale, littoral, paysage, port, règlement,
risque, tourisme, village.**

Situé au fond du golfe de Saint-Tropez, le littoral de la commune de Grimaud a été urbanisé tardivement. Dans les années 1960, les terres marécageuses de l'estuaire de la Giscle attirent l'attention de l'architecte François Spoerry. Ce dernier, également marin, en fait l'acquisition dans le but d'y bâtir une cité lacustre : Port Grimaud. Dès lors, la côte maritime connaît une mutation rapide autour d'un tourisme alliant pratiques balnéaires et navigation de plaisance. Sur-aménagé, le littoral présente désormais d'importants dysfonctionnements écologiques et urbains.

Le changement climatique, en cause dans la hausse du niveau marin, amplifie les risques liés à la submersion, à l'érosion et aux crues. Dans une situation critique, le littoral de Grimaud n'a plus la capacité de s'adapter naturellement. Son patrimoine sédimentaire et architectural est en péril. Au-delà des risques menaçant ses habitants, le tourisme, principale ressource économique du territoire, est fragilisé.

Cette étude entend développer une stratégie pour accompagner ces mutations d'ici à l'horizon 2100. Son objectif est de permettre au territoire de composer avec les aléas naturels. L'adaptation aux dynamiques liées à l'eau est un levier de projet. Le territoire pourrait ainsi retrouver ses valeurs sociales et écologiques, celles-ci ayant été négligées au cours des dernières décennies. La proposition se fonde sur le retrait, la transparence hydraulique et la valorisation de la cité lacustre pour constituer un littoral inscrit dans toute l'épaisseur du territoire. Cet objectif ne peut être atteint qu'à travers une transition impliquant des étapes intermédiaires. Par son évolution, le paysage grimaudois propose un nouveau genre de tourisme et accepte les effets du changement climatique.

Commanditaires de l'étude

Mairie de Grimaud
Direction Régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du
Logement de Provence-
Alpes-Côte d'Azur

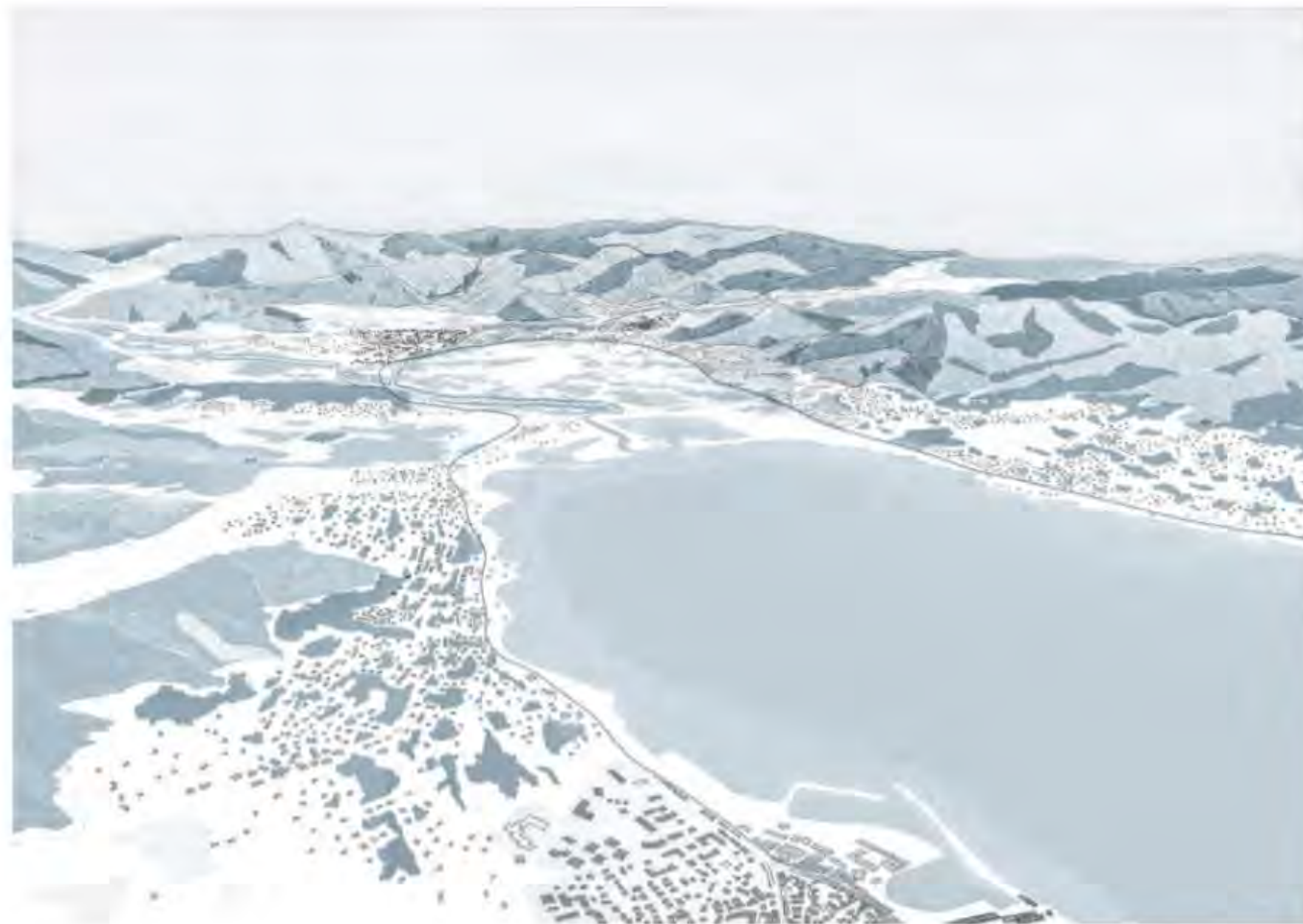
Avec le soutien de

La Communauté
de Communes du Golfe
de Saint-Tropez

Étudiants

Nicolas Cazabat
Quentin Jézégou
Esther Morin
Myriam Richter

Lecture en ligne



Infos pratiques

Intranet

Lettre d'information

Youtube

Instagram

Linkedin

Menu

Publications

Marnes, documents

d'architecture

Livres

Cahiers du DSA

Cahiers du DPEA

Du littoral aux mornes – Recomposer l'habitat et le tourisme des Trois-Ilets face au changement climatique

Mot-clés : agriculture, centre-ville, espace public, environnement, littoral, logement, patrimoine, paysage, risque, tourisme.

Comment repenser le modèle de développement touristique d'une commune soumise aux conséquences du changement climatique ? Aux Trois-Ilets, principale station balnéaire de Martinique, la question se pose sans détour. La hausse prévue du niveau de la mer menace les hôtels et les plages. En retour, les émissions de gaz à effet de serre du tourisme de masse participent au réchauffement climatique et à l'accroissement des aléas qui en résulte. En rendant tangible cette boucle de rétroaction négative, les Trois-Ilets témoignent d'une situation de vulnérabilité où écologie et économie sont indissociables.

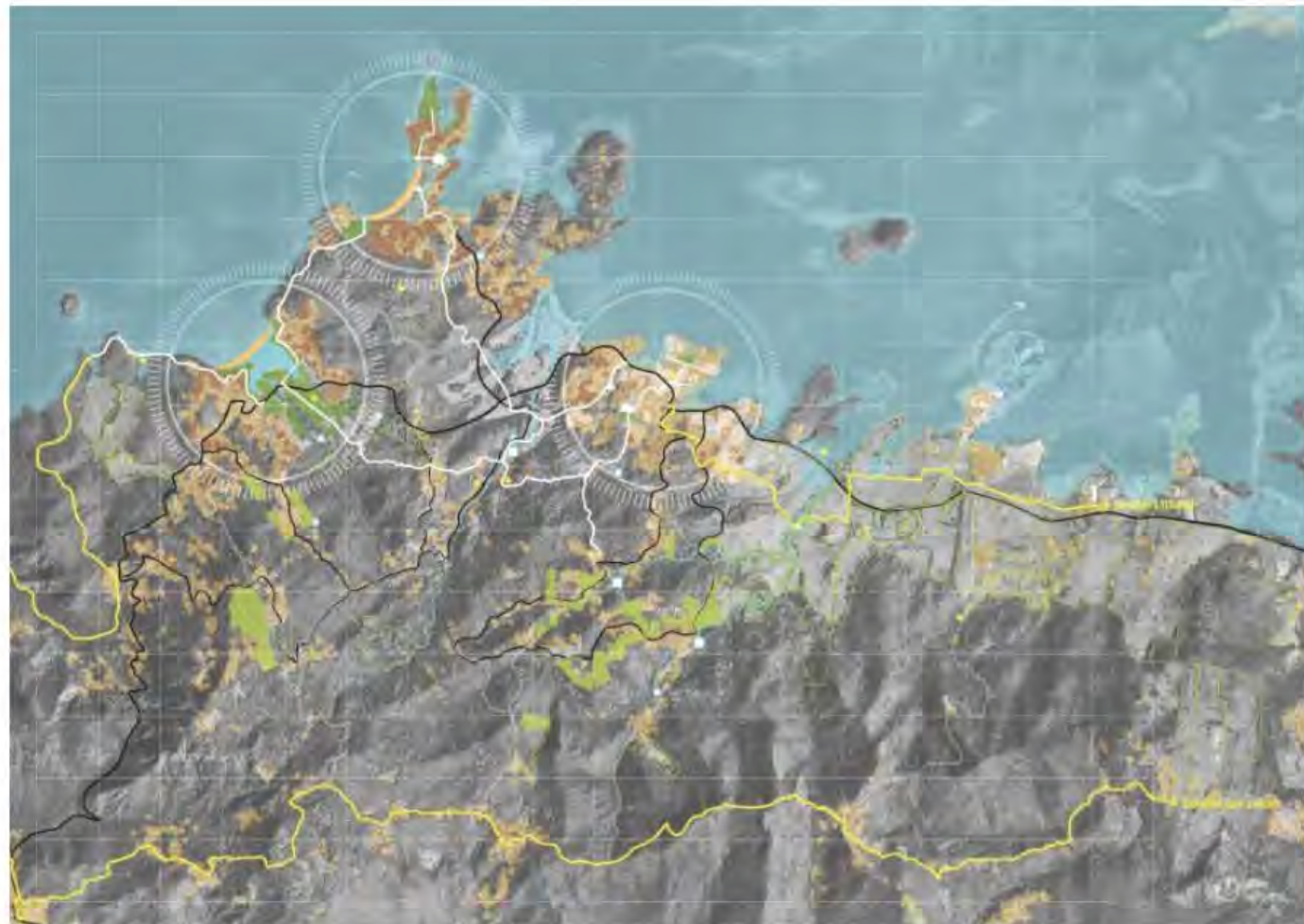
L'adaptation de la commune au changement climatique pose donc la question d'une transition hors d'un modèle insoutenable et vers un horizon à définir. S'y ajoute, par le temps long et l'incertitude des évolutions du climat, une dimension prospective qui rend caduque toute tentative de projet figé. S'y substitue alors un processus, dont l'horizon et les moyens sont tirés d'une lecture du territoire suivant les conséquences locales et précises du changement climatique. Il se construit autour du fonctionnement écologique du territoire, de sa capacité de résilience face aux aléas et des ressources qu'il offre. En plaçant ainsi au cœur de la réflexion une rationalité locale et reliée au temps long du paysage, les actions à court terme que le processus contient y gagnent un intérêt à long terme.

Loin d'être l'horizon du projet, le tourisme n'en est qu'un moyen. Toutes les actions à court terme en permettent l'amplification et la multiplication des ressources pour assurer la résilience de cette activité économique. Elles anticipent aussi les changements climatiques, améliorent l'habitabilité du territoire pour ses habitants autant que pour les touristes, et dessinent un futur bien vivable malgré les hypothèses pessimistes sur lesquelles nous les avons projetées.

Commanditaires
PUCA (Plan Urbanisme
Construction
Architecture)
DEAL Martinique
Commune des Trois-Ilets

Etudiants
Bernardo Grilli di Cortona
Clémence Samson
Dorian Kuschner Grigore
Léonore Lagrange
Thomas Riou

Lecture en ligne



Menu

Publications
Marnes, documents
d'architecture
Livres
Cahiers du DSA
Cahiers du DPEA



Orne Lorraine
Confluences
Trois communes
laboratoires pour
concilier sobriété et
désirabilité



Planifier pour préserver
— Cambo-les-Bains, une
ville de jardins



Sainte-Anne, des salines
aux mornes



Vers de nouveaux
paysages urbains pour
révéler l'identité
patrimoniale et naturelle
du cœur de ville de
Cosne-Cours-sur-Loire

2021 - 2022



Entre permanence du sol
et mutations
patrimoniales : la
transformation d'un
territoire post-industriel
à La Courneuve



Faire campus – Pour une
ouverture de l'Université
Gustave Eiffel à
Villeneuve-d'Ascq



L'arrêt Victor Hugo – Une
halte paysagère



Le Centre Hélio-Marlin de
Labenne – De l'océan au
marais, faire cohabiter
les infrastructures avec
les dynamiques
naturelles



Les espaces ouverts
d'Argentan — Valoriser
le centre et sa cohésion
avec le grand territoire



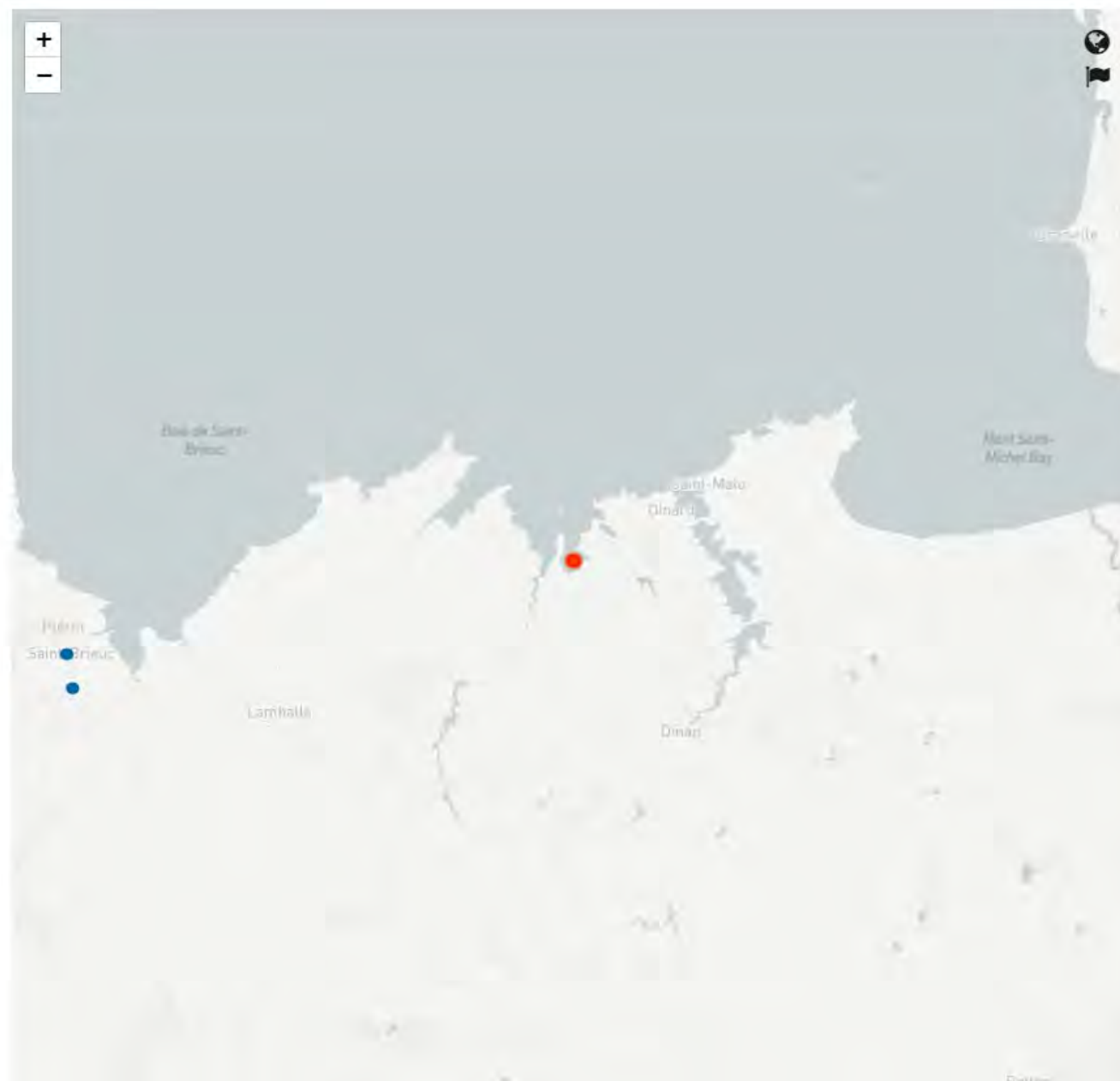
Touques, inscrire une
ville dans le territoire par
le dessin de l'eau



Une nouvelle Interface
terre-mer en baie de
Beauvais et de Lancelieux
— Mutation du trait de
côte et recomposition
spatiale



Valoriser la vie locale au
Kreiz Breizh
Schéma de
développement
communal et
intercommunal à travers
l'espace public



Menu

Publications

Marnes, documents
d'architecture

Livres

Cahiers du DSA

Cahiers du DPEA

**Une nouvelle interface terre-mer en baie de Beausais
et de Lancieux — Mutation du trait de côte
et recomposition spatiale**

**Mot-clés : espace public, environnement, identité
territoriale, littoral, logement, paysage, risque,
tourisme, village.**

Située sur la côte d'Émeraude, la baie de Lancieux, dont l'histoire est marquée par l'agriculture et le tourisme, présente une importante variété de milieux. Entre terre et mer, ce territoire poldérisé dont le trait de côte a été figé par des digues depuis le xive siècle, témoigne d'une grande attractivité touristique, mais également d'une forte vulnérabilité. Impacté par le changement climatique, il s'inscrit dans le projet Adapto dont l'objectif est d'expérimenter une gestion souple du trait de côte. Face à la montée des eaux et à l'augmentation de la fréquence des aléas, comment accompagner la mutation du trait de côte en baie de Lancieux à l'horizon 2080 ?

L'étude propose d'explorer cette nouvelle épaisseur littorale et élabore une approche d'adaptation globale. Le projet imagine une dépoldérisation progressive et intègre différentes stratégies selon les situations : le renforcement, le retrait et la relocalisation. Il envisage des scénarios qui invitent à habiter la baie autrement, soutenant un nouvel équilibre entre humains et milieux, entre activité touristique et vie locale. Cette perspective s'exprime à travers le renforcement d'infrastructures existantes, la relocalisation d'habitations exposées au risque de submersion, la création de nouveaux sentiers littoraux, la densification des hameaux existants, ou encore le renouvellement des activités touristiques. Cette étude entend ainsi accompagner et mettre en valeur la transformation des paysages par une nécessaire transition. Elle invite à composer avec la montée des eaux pour imaginer de nouvelles façons d'habiter le futur rivage de la baie de Lancieux à court, moyen et long terme.

**Commanditaires
de l'étude**
Conservatoire du littoral
Communauté
de communes Côte
d'Émeraude

Étudiants
Orlane Bouguennec
Delphine Clerc
Pierre Géroudet
Fabio Prevital

Lecture en ligne



Infos pratiques

[Intranet](#)

[Lettre d'information](#)

[Youtube](#)

[Instagram](#)

[Linkedin](#)

fléuve / rivière friche grand ensemble
habitat informel identité territoriale informel
infrastructure littoral logement patrimoine
pavillonnaire paysage port quartier de gare
règlement renouvellement risque tourisme
village zone d'activité

2022 - 2023



Aménagement du canal
de Bray à La Tombe —
Les futurs possibles en
Bassée-Montois



Champs, contrechamps
— D'une littoralisation à
un retrait progressif vers
les terres

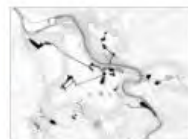


Engager un renouveau
rural — Le cas de la
vallée de l'Oze

De la plaine au coteau :
nouveaux espaces
publics à Bry-sur-Marne



Orne Lorraine
Confluences
Trois communes
laboratoires pour
concilier sobriété et
désirabilité



Planifier pour préserver
— Cambo-les-Bains, une
ville de jardins

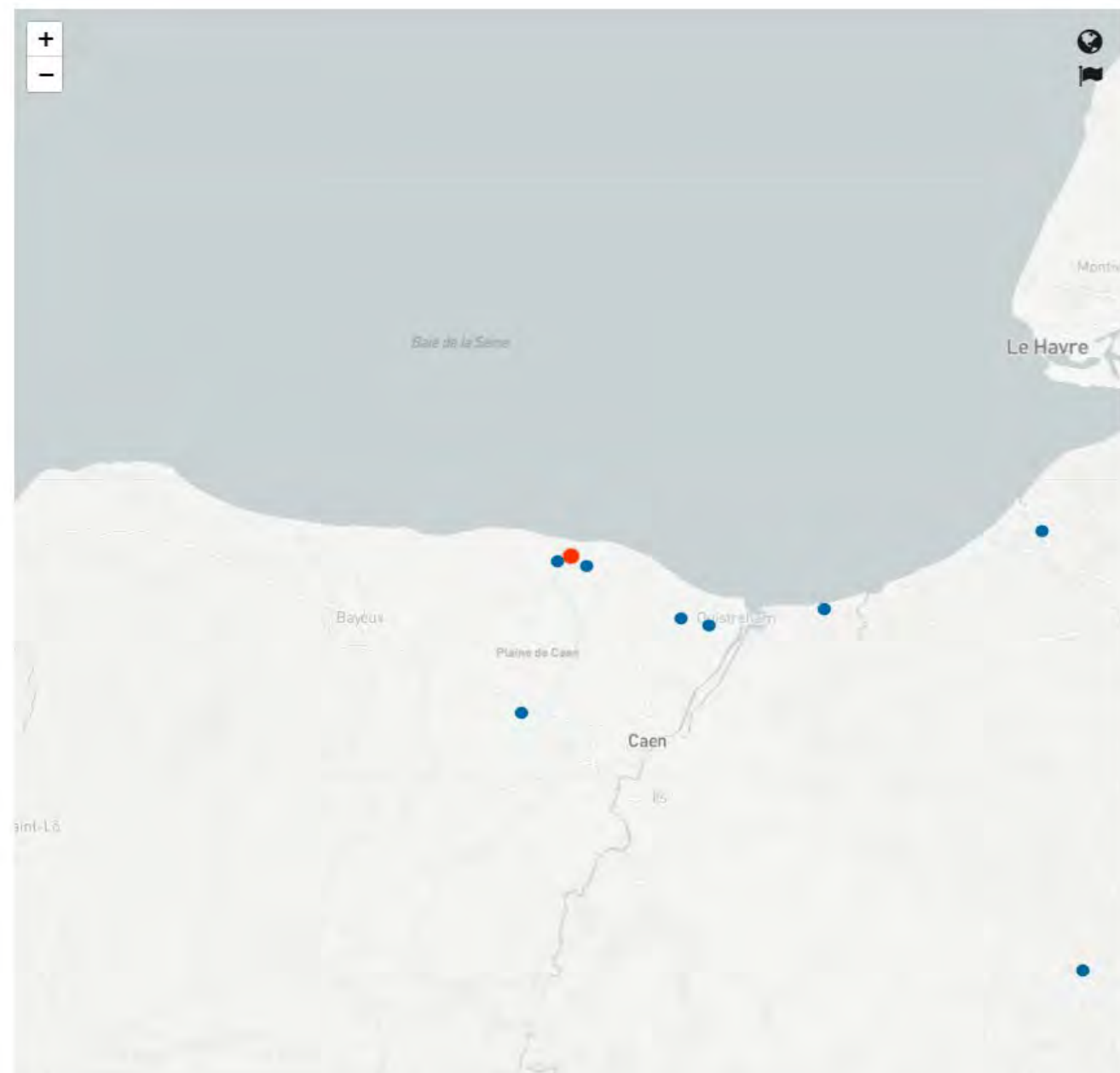
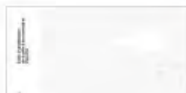


Sainte-Anne, des salines
aux mornes



Vers de nouveaux
paysages urbains pour
révéler l'identité
patrimoniale et naturelle
du cœur de ville de
Cosne-Cours-sur-Loire

2021 - 2022



Menu

Publications

Marnes, documents
d'architecture

Livres

Cahiers du DSA

Cahiers du DPEA

Champs, contrechamps — D'une littoralisation à un retrait progressif vers les terres

Mot-clés : agriculture, centre-ville, équipement, espace public, environnement, fleuve / rivière, identité territoriale, littoral, paysage, risque, tourisme, zone d'activité, 20.

Courseulles-sur-Mer, station balnéaire du Calvados, est menacée par la montée des eaux et les risques liés à l'évolution du trait de côte. Un nouveau quartier de logements sur le coteau au sud de la ville, le Clos Saint-Ursin, va accueillir 1 500 nouveaux habitants d'ici 2030. L'étude s'attache à comprendre les risques, les climats et les sols sur lesquels une série de projets sont possibles le long d'un axe nord-sud, chapelet d'équipements et d'espaces publics, en tenant compte de leurs différentes durées de vie. À travers des interventions sur la programmation de nouveaux édifices publics, la requalification d'édifices existants et sur le travail de l'espace public, on assure ainsi le recul progressif, le lien entre le nord et le sud de la commune et on repense un imaginaire jusqu'alors principalement tourné vers la mer.

**Commanditaires
de l'étude**
DDTM du Calvados
Mairie de Courseulles-sur-Mer
Etablissement Public
Foncier de Normandie

Étudiant-e-s
Clara Martin
Emilia Phanhsy
Guillaume Prévost-Bouré
Eliot Smouts

Lecture en ligne



Infos pratiques

Intranet

Lettre d'information

Youtube

Instagram

Linkedin

2. Dans quelle mesure la formation, la recherche, l'innovation sont des axes d'intervention déterminants ?

2.2. DU de l'Université de Corse 2019-2021

L'Université de Corse a organisé, en 2019-2021 et 2022-2023, 2 sessions du Diplôme Universitaire « Qualités Environnementales du Cadre Bâti en Milieu Méditerranéen », organisé avec l'Ordre des Architectes, en collaboration avec l'Ecole d'Architecture de Montpellier.

La 1^{ère} session a proposé de travailler sur la commune de San Nicolao, dans la plaine orientale. 3 équipes pluridisciplinaires composées d'architectes, ingénieurs, urbanistes, ont produit 3 études mettant notamment en avant des scénarios d'adaptation et d'atténuation pour renforcer la résilience de ce territoire.





ACTUALITÉS

L'ÉCOLE ▾

FORMATION ▾

ADMISSION ▾

INSERTION PROFESSIONNELLE ▾

RECHERCHE ▾

INTERNATIONAL ▾

VIE ÉTUDIANTE ▾

ADMISSION |

DU Qualités Environnementales du Cadre Bâti en Milieu Méditerranéen



PARTAGE



PDF

Candidatures

Ce Diplôme Universitaire s'adresse à tous les acteurs du territoire du bâti et du non bâti en [formation continue](#) :

- Architectes et diplômés d'architecture
- Ingénieurs (BET structure, fluide, thermique, acoustique) et diplômés d'école d'ingénieurs
- Maîtres d'ouvrages publics et privés, assistants à la maîtrise d'ouvrage
- Programmistes, bureaux d'études techniques et de conseil
- Urbanistes, géographes
- Economistes de la construction
- Professionnels publics ou privés
- Professionnels souhaitant se reconvertir ayant préalablement une activité dans le milieu de l'architecture et/ou de l'urbanisme

Niveau de recrutement

- Master 2 ou diplôme équivalent (bac+5) dans les domaines de l'architecture, l'environnement, l'ingénierie
- Par dérogation, après examen du dossier de la Validation des Acquis Professionnels, certaines candidatures peuvent être retenues pour les candidats ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le milieu de l'architecture, de l'urbanisme

Pré inscriptions

Pas de campagne en cours.





SAN NICOLAO, AU FIL DE L'EAU

DU QUALITÉS ENVIRONNEMENTALES DU CADRE BÂTI EN MILIEU MÉDITERRANÉEN

Amandine ALBERTINI - Sylvia GHIPPONI - Antonia LUCIANI

AVANT-PROPOS

1. DIAGNOSTIC

1.1. L'absence de liens

- 1.1.1. Bicéphalie de la commune et interface : trois entités structurantes - évolution et situation actuelle
- 1.1.2. La mise en tourisme du littoral ou l'amnésie géographique
- 1.1.3. A la recherche de centres

1.2. La question de l'eau

- 1.2.1. L'eau comme richesse
- 1.2.2. L'eau comme menace : la vulnérabilité aux aléas
- 1.2.3. Synthèse

2. ENJEUX

2.1. Engager la résilience

- 2.1.1. Anticiper le changement : une prospective rétro littorale
- 2.1.2. Repenser le littoral comme un bien commun
- 2.1.3. Retrouver une dynamique hydro-sédimentaire équilibrée : renaturation, dunes

2.2. Rééquilibrer

- 2.2.1. Assurer une desserte pérenne et efficace du territoire
- 2.2.2. Conjuguer les enjeux agricoles et environnementaux avec le développement
- 2.2.3. Retrouver des centralités et du lien (transversalité)

3. SCENARIOS ET FORMES DE L'AMENAGEMENT A L'HORIZON 2100

3.1. Une nouvelle épaisseur littorale. Accepter l'eau, le littoral poreux

- 3.1.1. Renaturation du littoral
- 3.1.2. Accepter l'eau, composer avec l'eau : la petite Venise de la Plaine
- 3.1.3. Déconstruire, transformer

3.2. Construire pour organiser la relocalisation

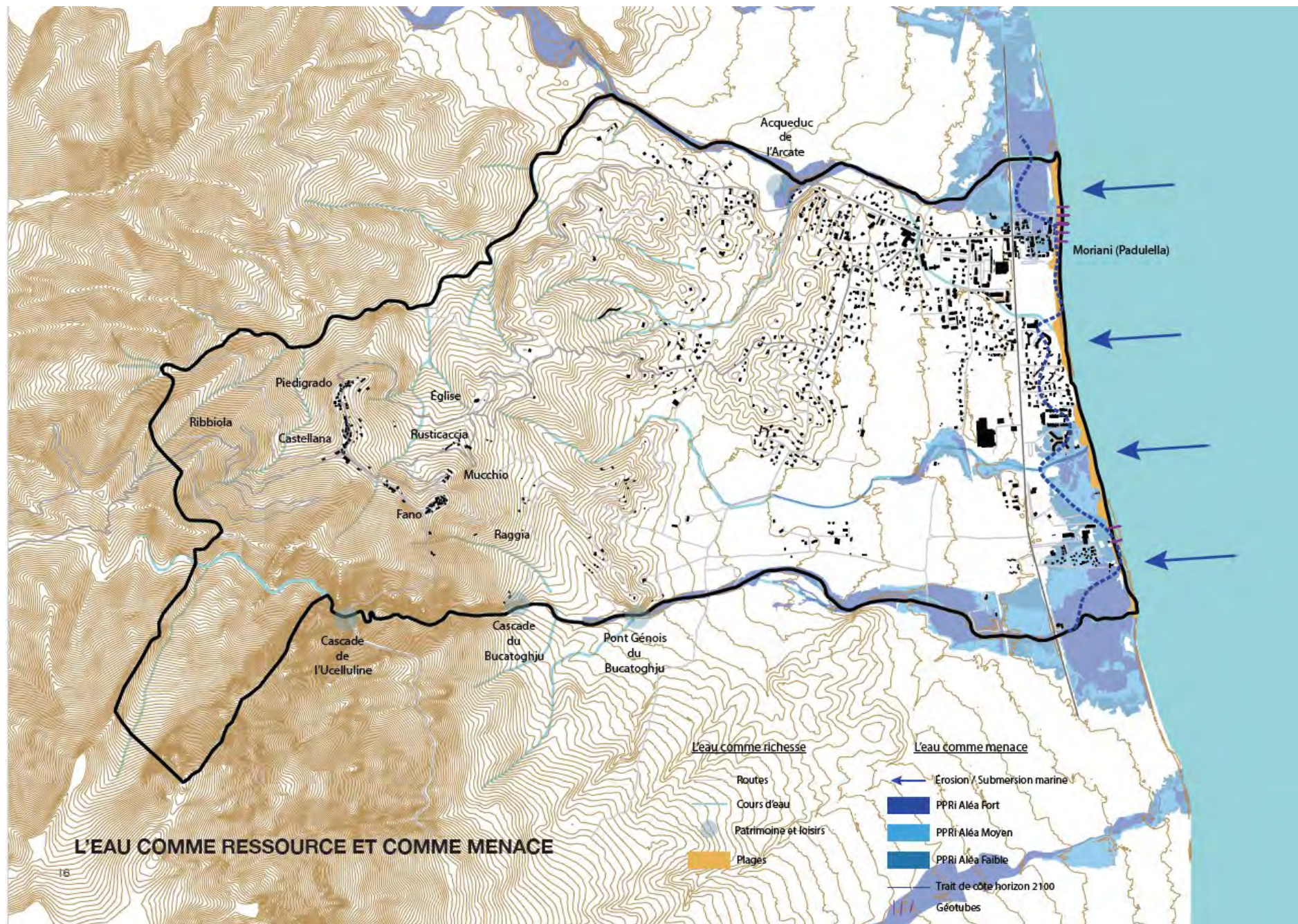
- 3.2.1. Un nouveau réseau viaire
- 3.2.2. Relocaliser et développer (Plaine & Piémont)
- 3.2.3. Centralités et transversalités

3.3. Revitaliser les villages

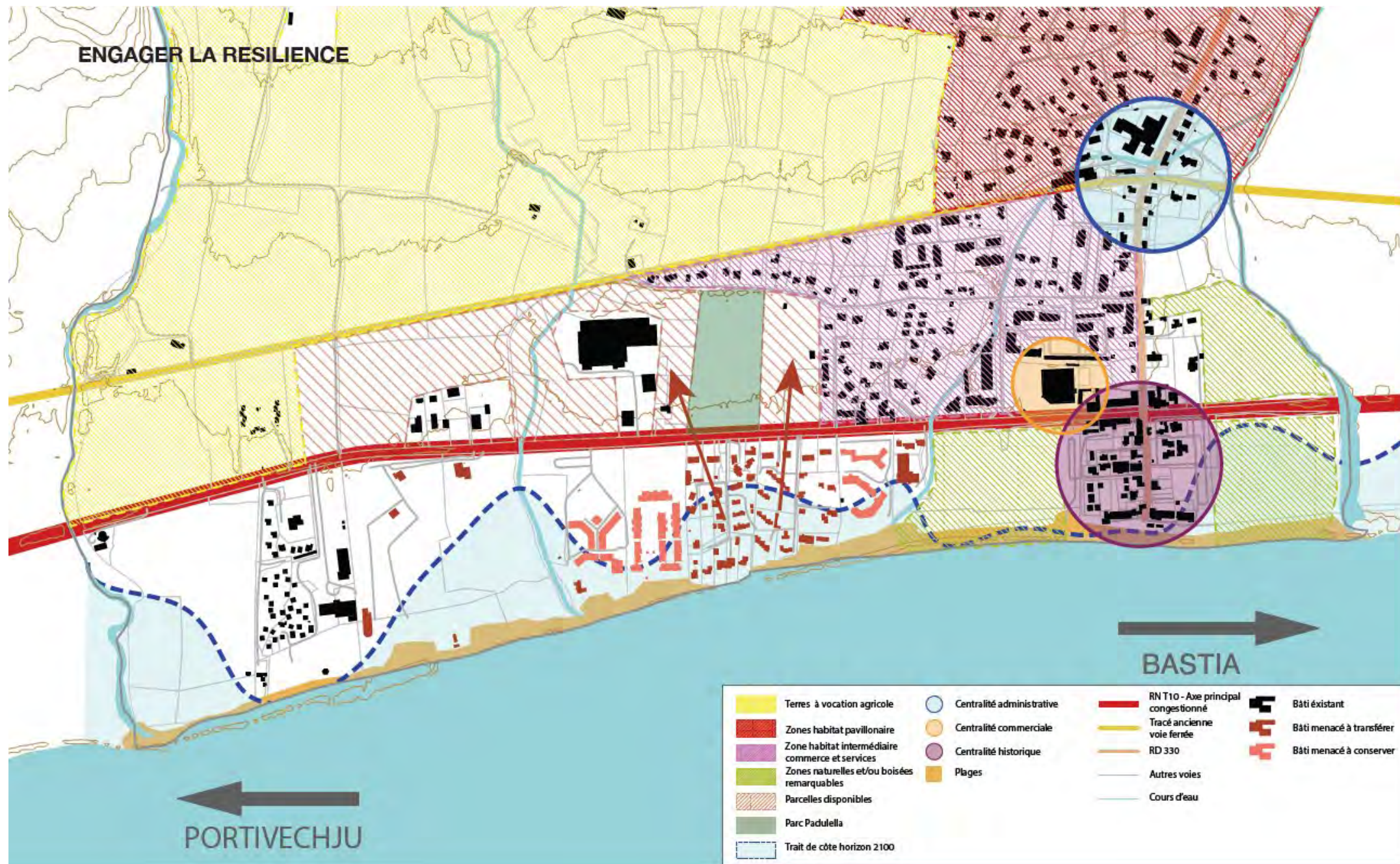
- 3.3.1. Désenclaver, fluidifier, circuler
- 3.3.2. Organiser le partage des ressources : autonomie alimentaire, jardins partagés
- 3.3.3. Composer avec l'eau
- 3.3.4. Habiter au village: une nouvelle typologie d'habitat

4. MODALITES DE REALISATION

CONCLUSION



ENGAGER LA RESILIENCE



Diplôme Universitaire : Qualité Environnementale du Cadre Bâti en Milieu Méditerranéen (DU QECBMM)

SAN NICOLAO: RÉPARER ET RÉVEILLER



François CASALONGA

Jean-Louis CECCALDI

Lisandru PESCE

Karine VILLA

LE LITTORAL

LA RT10:

Nous proposons en premier lieu de transformer une partie de la RT10 en **boulevard apaisé**. De l'entrée nord marquée par le double alignement de platanes jusqu'à l'entrée du Parc, les trottoirs sont larges et ombragés. **10 mn de marche** séparent le Parc du hameau de Padullela,



IV- PROPOSITIONS D' ACTIONS OPÉRATIONNELLES

LE BOURG DE PADULELLA::

Prolonger les allées du bourg de Padulella, qu'elles relient la voie piétonne à un espace) d'accueil au bord de la nouvelle plage: **les espaces arrière deviennent de nouvelles façades.**

Une fois ce maillage réalisé, **le Hameau littoral sera le complément des hameaux du village**, le coeur de Moriani plage.

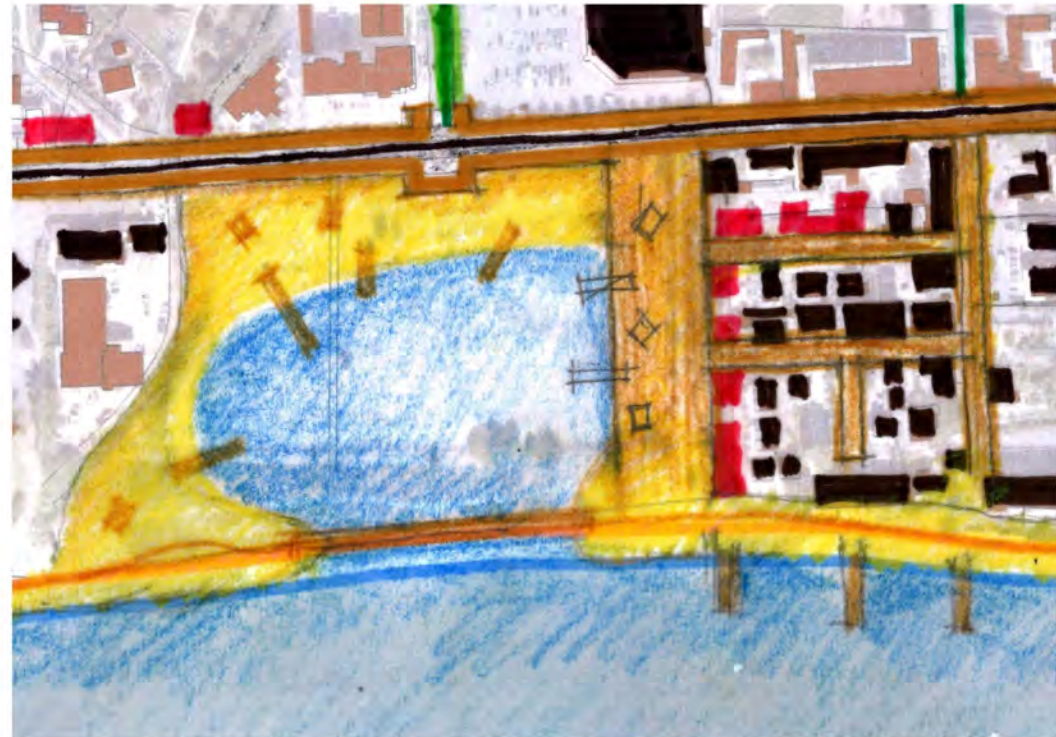
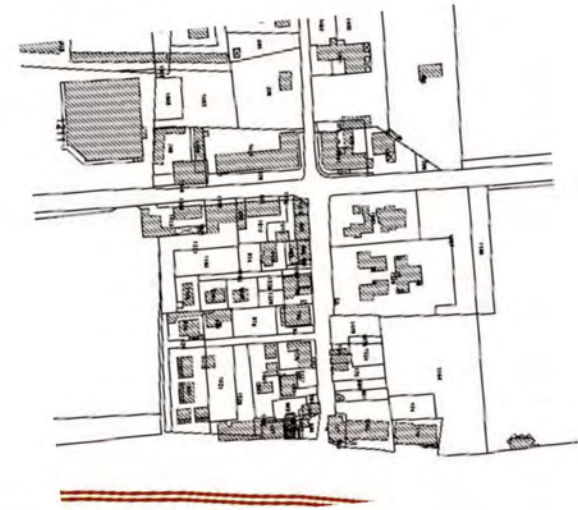
LA PLAGE:

Comment alors imaginer Moriani Plage sans plage ?

Profiter du foncier aujourd'hui inconstructible au sud de Padulella pour **y faire rentrer la mer.**



White Arkitekter, Bains de mer, Kastrup, Danemark, 2004.



Diplôme Universitaire
« Qualités Environnementales du Cadre Bâti en Milieu Méditerranéen »

Session 2019 - 2021

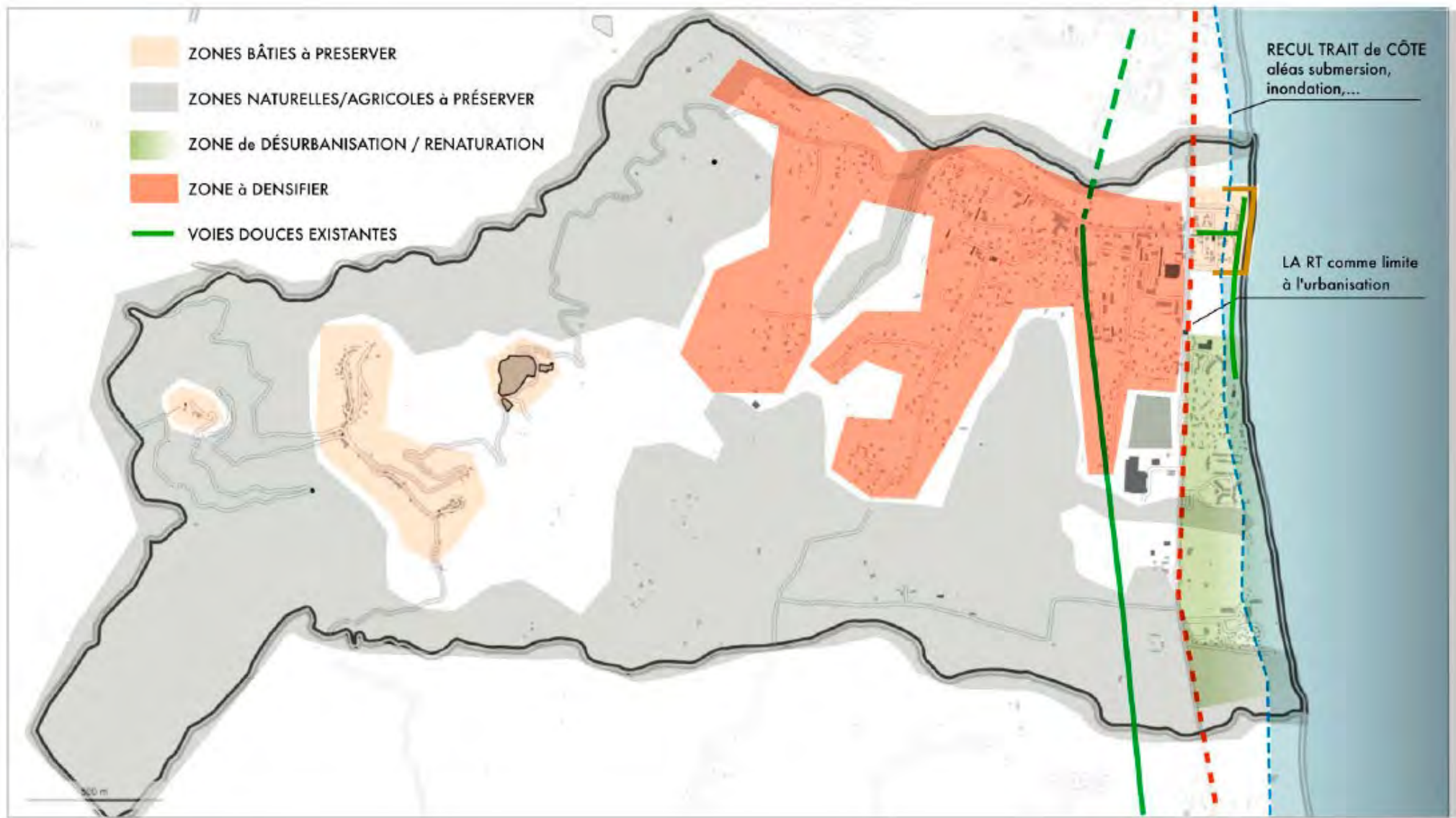
Groupe 3

Anne-Charlotte ANDREANI / Jean-Philippe CASTA / Julien DARBON PATRIMONIO / Carole LAMBERT

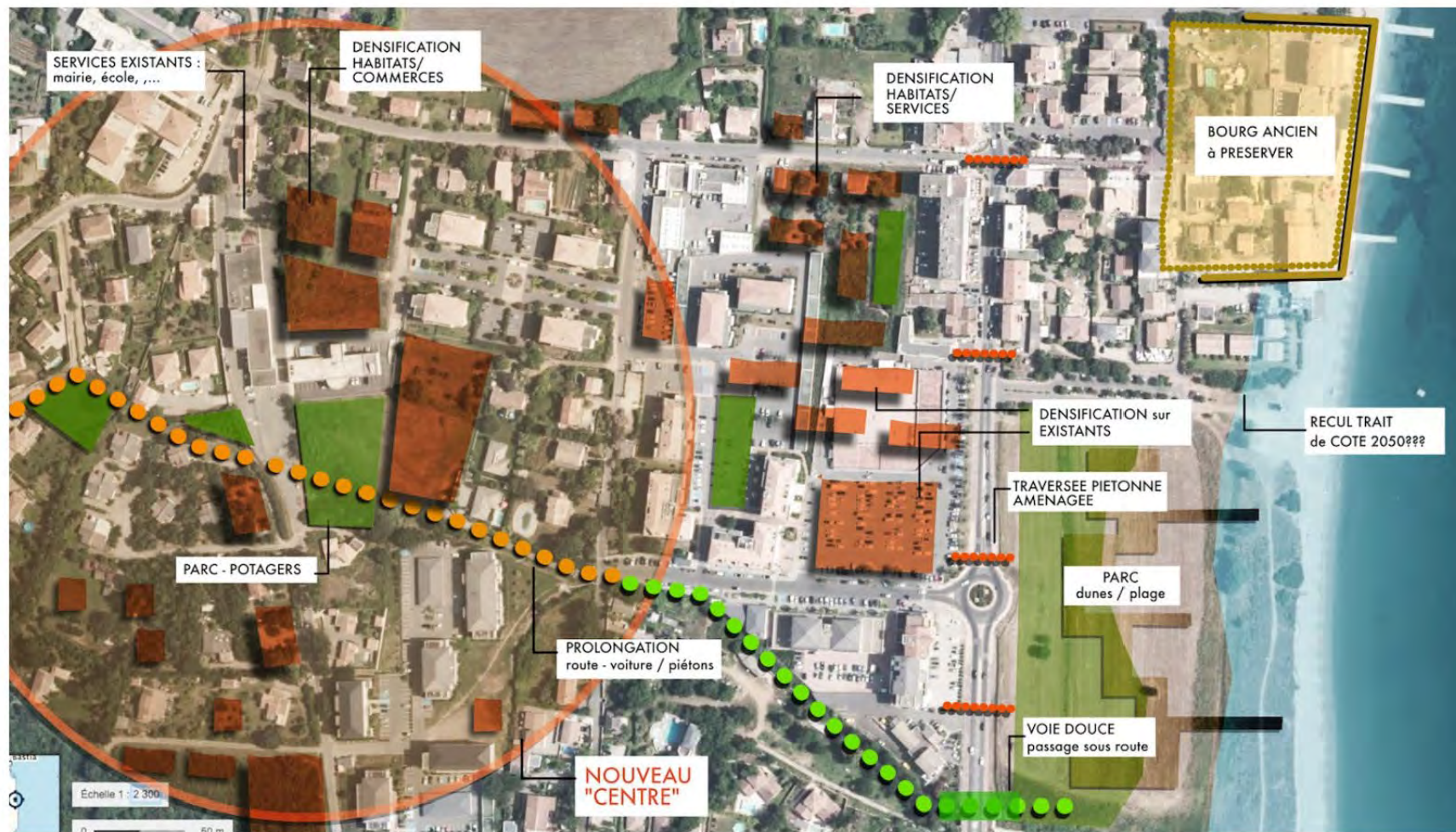


SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
REGARDS	3
ENTITES PAYSAGERES ENTRE TERRE ET MER	4
SITUATIONS URBAINES	5
PRATIQUES TOURISTIQUES ET RESIDENTIELLES EN TRANSITIONS	6
(RE)COMPOSER UN TERRITOIRE FACE A LA MONTEE DES EAUX	7
UN NOUVEL EQUILIBRE - « UNE VILLE SUR LA VILLE »	8
UTILISER L'INFRASTRUCTURE, LES TRAMES EXISTANTES	9
ECONOMISER LE SOL	10
CONCEVOIR AVEC LE CLIMAT	11
COHERENCE TERRE-MER	12
CONCLUSION	13



Zone d'intervention



Redensifier

3. Stratégies d'adaptation et d'atténuation nécessaires pour renforcer la résilience territoriale

3.1. Le plaidoyer des architectes pour l'adaptation aux risques

Face aux enjeux et à l'urgence à agir, le plaidoyer des architectes « Habitats, Villes, Territoires, l'architecture comme solution », publié par l'Ordre des Architectes en 2022, résume l'ensemble des aspirations des architectes et formule 16 propositions.

Une de ces 16 propositions est de « Développer la culture du risque ».

Identifier, adapter, délocaliser. Concevoir des habitats plus résilients face aux risques actuels.

« Ménager » le territoire : accorder une plus grande attention à la « terre » commune, à la nature.

Renaturer les sols et le littoral pour se protéger des risques.



Habitats Villes Territoires

PLAIDOYER

L'ARCHITECTURE COMME SOLUTION

ORDRE
DES
ARCHITECTES



PROPOSITIONS

Changer nos pratiques face au changement climatique : s'adapter et atténuer

11 Développer la culture du risque

- Prendre en compte la thématique du risque dans les études territoriales, en sensibilisant et en associant les habitants aux choix d'aménagement.
- Mener dans toutes les communes un audit stratégique permettant de réaliser un « diagnostic de vulnérabilité » et de proposer des solutions en matière d'adaptation.
- Anticiper la délocalisation des habitations situées dans les territoires soumis à des risques majeurs (érosions côtières, inondations, coulées de boues, incendies, etc.), en informant les habitants dans leurs stratégies d'investissement : cartographier, sensibiliser, informer. Arrêter l'urbanisation dans ces zones à risques.

Arrêter l'urbanisation
dans les zones
à risques majeurs

13 Viser la sobriété énergétique

- Encourager la production publique ou privée d'énergies renouvelables adaptées aux ressources de chaque territoire.
- Mutualiser les infrastructures énergétiques à l'échelle des villes (réseaux de chaleur et de froid urbains) ou des îlots (équipements collectifs). Encourager la récupération des chaleurs fatales (industries, parcs informatiques, eaux grises).
- Soutenir la recherche autour des solutions économiques faciles à mettre en œuvre et low-tech.
- Encourager « l'effacement » ponctuel et volontaire des bâtiments : permettre aux bâtiments de déconnecter temporairement du réseau électrique leurs systèmes de chauffage, sans baisse de confort.

Créer des « oasis »
en milieu urbain

12 Lancer un plan national de végétalisation

- Créer des « oasis » en milieu urbain à moins de 10 minutes, pour tous : végétaliser des espaces extérieurs et des équipements publics, voire privés (cours des copropriétés).
- Préserver les forêts existantes et replanter massivement des espèces adaptées, sources de biodiversité, dans tous les territoires.
- Imposer dans le PLU et les SCOT la présence d'un coefficient de biotope par surface (CBS).
- Compléter le volet paysager du permis de construire par un plan de plantations.

3. Stratégies d'adaptation et d'atténuation nécessaires pour renforcer la résilience territoriale

3.2. Exemple de projet – La Rochelle

Une illustration de cette proposition du plaidoyer avec le projet d'aménagement du Parc littoral de La Rochelle en prenant en compte les risques naturels majeurs.

Mise en place d'un plan guide, programmation et orientations par une équipe pluridisciplinaire : paysagistes, architectes, urbanistes, ingénieur...



CHANGER NOS PRATIQUES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : S'ADAPTER ET ATTÉNUER



Développer la culture du risque

Proposition

- **Prendre en compte la thématique du risque** dans les études territoriales, en sensibilisant et en associant les habitants aux choix d'aménagement.

Ils l'ont fait

Aménager le littoral en prenant en compte les risques naturels majeurs : un exemple de prise en compte du risque de submersion marine avec le Parc Littoral + 2° C, La Rochelle

Lieu

La Rochelle, 75 404 habitants (Charente-Maritime)

Programme

Mise en place d'un plan guide, programmation et orientations pour la séquence du parc littoral à La Rochelle - Aytré - La Jarne - Angoulins

Maîtrise d'ouvrage

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Maîtrise d'œuvre

Atelier Landscape (paysagiste mandataire), Les Marneurs (architectes, paysagistes, urbanistes), Eau-Méga (ingénieur conseil en environnement), Architectes des risques majeurs

Surface

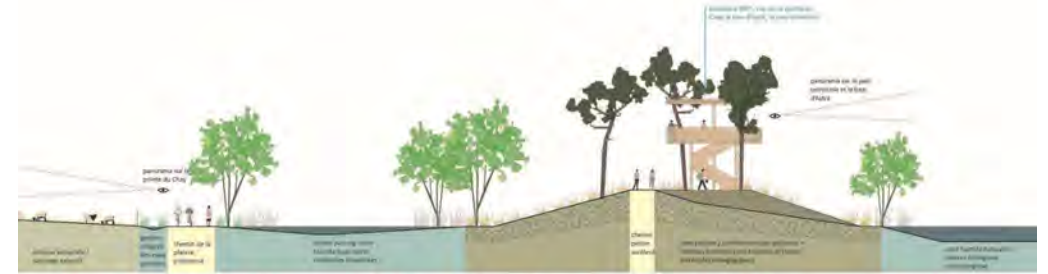
1 500 Ha

Coût

75 K € HT

Livraison

2018-2022



Cette stratégie d'aménagement du littoral s'inscrit dans une démarche de long terme exemplaire en matière de prévention des risques inondation et submersion à travers les objectifs visés :

- ➔ **Renforcer la culture du risque** par la mise en place d'un plan guide global à l'échelle du bassin de risque (submersion marine, inondation)
- ➔ **Développer une stratégie d'aménagement résiliente** favorisant la restauration des zones humides, la renaturation de certains espaces et le développement des mobilités douces (cheminements piétons, pistes cyclables)
- ➔ **Mieux maîtriser l'urbanisation et adapter le bâti existant** pour limiter l'exposition aux risques (Plans de Prévention des Risques littoraux)
- ➔ **Proposer des nouveaux modes d'habiter** réduisant la vulnérabilité des habitants et des biens tout en préservant la mémoire des lieux
- ➔ **Maintenir une agriculture biologique en circuit-court** compatible avec les milieux naturels en zone humide (élevage, maraîchage, point de vente en direct de légumes)
- ➔ **Développer une stratégie territoriale prospective** en prenant en compte le réchauffement climatique et ses conséquences (montée des eaux, transformations des milieux, stratégie de repli, élaboration de microclimats)

Description

La prise en compte des aléas côtiers (inondation, submersion, mouvement de terrain) représente un défi majeur dans l'aménagement du littoral. Le projet du Parc littoral +2°C, qui s'étend sur quatre communes – entre la Rochelle, Aytré, Angoulins et La Jarne – vise à **renforcer la prévention de ces risques littoraux**, et proposer des solutions douces de protection des côtes.

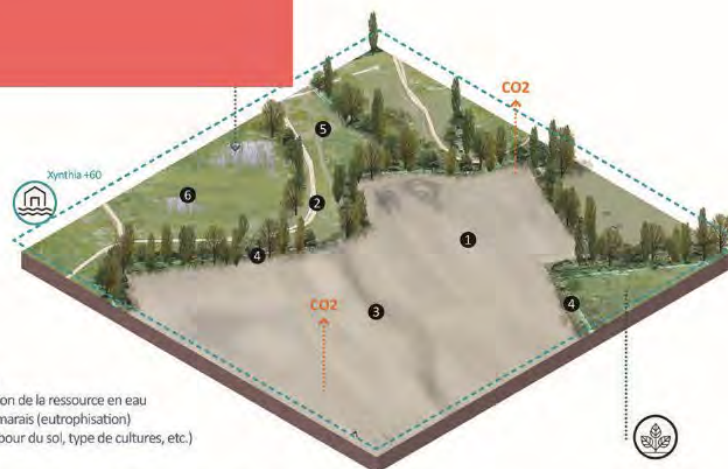
Depuis la plus grande submersion marine qui a impacté le territoire (tempête Xynthia, 2010), les autorités ont mis en place des mesures de sécurité, comme un plan de prévention contre les risques inondations, couplées à une nouvelle réglementation de l'urbanisation en zone à risques. L'agglomération rochelaise est aussi engagée dans une **stratégie d'aménagement résilient** : restauration des zones humides, renaturation des espaces anthropisés (plages, anciens marais...), développement des mobilités douces (cheminements piétons, pistes cyclables), et plus largement dans une démarche bas carbone, dans l'objectif de **devenir le premier territoire littoral urbain « Zéro Carbone »**.

Sollicitée pour mettre en œuvre des **stratégies d'adaptation aux risques**, l'agence Les Marneurs avec l'Atelier Landscape ont conseillé les élus locaux en matière d'aménagement durable et de préservation du patrimoine littoral. Après un travail de concertation, ils ont pu construire un **plan guide global à l'échelle du bassin de risque**, afin de proposer de **nouvelles formes d'adaptation et de recomposition des espaces vulnérables** : à la lumière de la compréhension du site et de l'enjeu inondation, ce plan guide croise **une vision à la grande échelle du Parc Littoral**, indispensable pour résoudre les problématiques hydrologiques (infiltration et stockage des eaux de pluie) et écologiques (stockage de carbone), avec une vision à la parcelle pour proposer des **principes architecturaux et paysagers résilients** en fonction des différents secteurs : préservation du cordon naturel de galets, renaturation de zones humides et ostréicoles, surélévation de la promenade littorale, relocalisation des espaces de stationnement en retrait, adaptation ou démolition de bâtiments existants, maintien d'une économie agricole compatible en milieu humide (maraîchage bio), etc.

Distinctions

- Les Marneurs, Lauréats au Palmarès des Jeunes urbanistes 2022
- Médaille d'Architecture (Prix Delarue 2023) de l'Académie d'Architecture

CHANGER NOS PRATIQUES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : S'ADAPTER ET ATTÉNUER



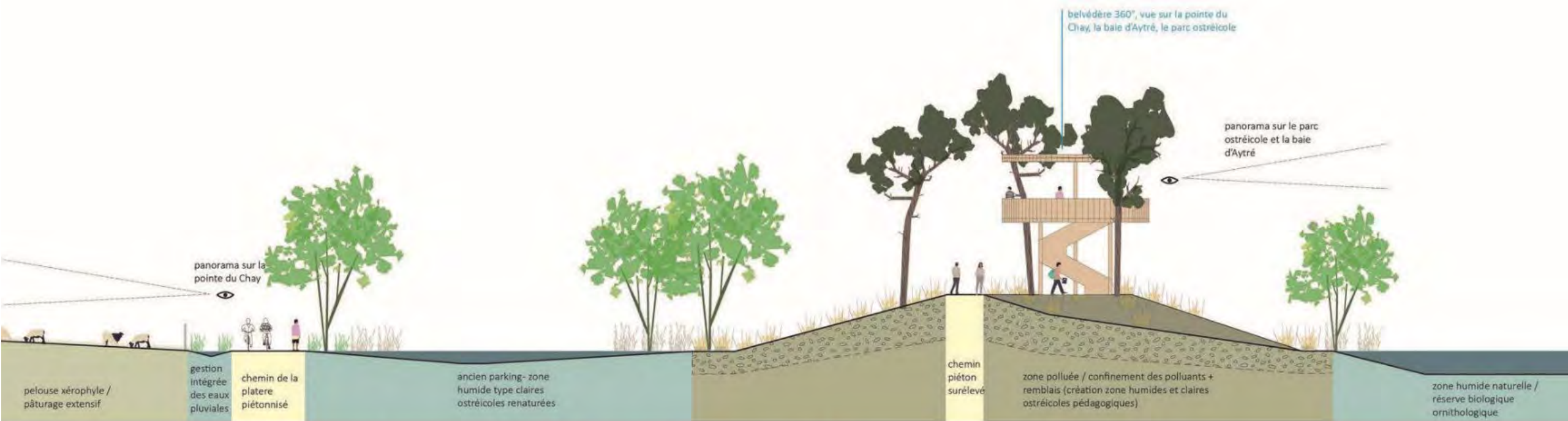
ÉTAT INITIAL

- 1 **Grandes cultures existantes**
> assèchement et détérioration de la ressource en eau
> émission d'intrants vers le marais (eutrophisation)
> fortes émissions de GES (labour du sol, type de cultures, etc.)
- 2 **Chemin existant**
> emprunté par les exploitants agricoles, les chasseurs, les environnementalistes, les promeneurs avertis
> peu accessible, pas de bouclage sur d'autres itinéraires, état hétérogène
- 3 **Ancien chenal remblayé** zone régulièrement en eau en période hivernale
- 4 **Petits chenaux de drainage**
profil des berges à 45°, étiage dépendant des prélèvements en eau par l'agriculture, pas de mélange avec l'eau de mer
- 5 **Anciens marais salants remblayés**
prairie humide en place caractéristique du marais doux
- 6 **Marais originel**
prairie humide en place caractéristique du marais doux



ÉTAT PROJETÉ

- 1 Conversion des grandes cultures inscrites en zones humides dans l'emprise Xynthia +20/60 (prairies humides)
- 2 Les chenaux définissent désormais une ossature de parcours du site et participent à la renaturation du parc
- 3 Reprofilage des chenaux, renaturation des berges, création d'aire de rétention, accès ponctuel à l'eau
- 4 Création d'aire de rétention supplémentaire (pompe éolienne)
- 5 Micro-architecture, observatoire nature, panneau d'information sur le stockage de CO2 dans les marais + possibilité accueil vente légumes des productions maraîchères situées à proximité
- 6 Création d'espace de refuge pour la faune
- 7 Les systèmes d'écluses et de franchissement favorisent les échanges entre le sol et l'eau
- 8 Maintien d'une économie agricole compatible avec ces milieux (maraîchage bio, élevages, etc.)



Cette stratégie d'aménagement du littoral s'inscrit dans une démarche de long terme exemplaire en matière de prévention des risques inondation et submersion à travers les objectifs visés :